

« **Le plan
ONU-UA est
la seule
solution** »

**Sionistes
assassins
d'enfants**

**C'ÉTAIT LA FRANCE, ET NON PAS L'ALGÉRIE, QUI A COMMENCÉ À INTERDIRE
L'ACCÈS À SON TERRITOIRE AUX DIPLOMATES ALGÉRIENS**

Paris triche sur l'accord de 2013

LIRE EN PAGE 3

**RÉUNION DU PDG DE SONAREM AVEC UNE DÉLÉGATION
DE LA SOCIÉTÉ CHINOISE MCC À ALGER**

Ça s'accélère pour Gara Djebilet

*Un groupe de travail
algéro-chinois devrait être
mis en place pour
éperonner le mégaprojet de
la mine de fer de Tindouf.
Le partenaire chinois a
réitéré son intérêt à y
investir.*

LIRE EN PAGE 2

FEUX DE FORÊT

**L'Algérie
met les gros
moyens**

P 24

**CONSOMMATION RATIONNELLE
ET PRÉSERVATION DE L'EAU**

**AGIRE table
sur les bonnes
pratiques**

P 4

COUVERTURE RÉSEAU

**Les opérateurs
de téléphonie
mobile
rappelés
à l'ordre**

P 2

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE-
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H30**

**Vers une
grosse
arrivée**

P 21

Ph : DR

On aura tout vu. Tout entendu. L'État français est devenu toxique. Un État qui a perdu tous ses repères. Un État où le mensonge est sans vergogne. Sans la moindre honte. Un État où le mensonge est publié au journal officiel. Au vu et au su des États du monde entier. Prenez le numéro 0191, du 19 août dernier. Il comprend un « avis » qui mentionne que « La République algérienne démocratique et populaire a cessé d'appliquer à compter du 11 mai 2025 l'accord ... sur l'exemption de visas de court séjour pour les détenteurs d'un passeport diplomatique ou de service, signé à Alger le 16 décembre 2013 ». Un gros mensonge pour en soutenir un autre. Oui, oui ! L'État français pris en flagrant délit de mensonge. Allez lire par vous-mêmes ce gros bobard, voici le lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000052115328>. On a honte à la place des dirigeants français. Cependant, on continue avec « l'avis » en question qui poursuit qu'en « vertu du principe de réciprocité, cet accord a également cessé de s'appliquer en France à compter du 16 mai 2025 ». Incroyable ! La réciprocité a toujours été algérienne,

L'État français ment

jamais française. Il n'y a qu'à relire la presse. Le mardi 28 janvier 2025, notre secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, M. Sofiane Chaïb, a convoqué l'ambassadeur de France en Algérie, pour lui signifier que « L'Algérie relève avec une profonde préoccupation les témoignages concordants d'un certain nombre de ressortissants algériens sur des traitements provocateurs, dégradants et discriminatoires auxquels ils sont soumis par la Police aux Frontières » des aéroports parisiens. « Traitements provocateurs » sans avoir l'air d'y toucher. La France ne s'assume plus. Procédé indigne. Suite à quoi notre « secrétaire d'État a demandé à

l'ambassadeur (français NDLR) d'informer son gouvernement de la nécessité de prendre toutes les mesures indispensables, afin qu'il soit mis fin, sans délai, à ces agissements et pratiques inacceptables qui déshonorent le gouvernement français ». En février 2025, c'est un algérien, Abdelaziz Khellaf, et peu de temps après, c'est l'épouse d'un ambassadeur algérien, munis, tous deux, de leur passeport diplomatique, qui ont été refoulés à l'aéroport parisien. La France a enchaîné par la suite une série d'autres mesures provocatrices qui ont été qualifiées, à juste titre, de « brouhaha » et de « capharnaüm politique » par le président Tebboune. Restons dans les accords de 2013. C'est suite à la « suspension », par le président Macron, de cet accord que l'État algérien a décidé d'agir dans la réciprocité et le « dénoncer » purement et simplement le 7 août dernier. On est loin du « 16 mai 2025 » évoqué par la France. Une perversion française très documentée. La suspension de l'accord de 2013 n'est qu'une partie d'un contexte toxique créé, de toutes pièces, par la France depuis juillet 2024. Qui aurait pensé que la France allait tomber si bas ? Au point de ne plus assumer ses actes. Et d'accepter de fieffés menteurs comme dirigeants !

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO

REUNION DU PDG DE SONAREM AVEC UNE DELEGATION DE LA SOCIETE CHINOISE MCC A ALGER

Ça s'accélère pour Gara Djebilet

Un groupe de travail algéro-chinois devrait être mis en place pour éperonner le mégaprojet de la mine de fer de Tindouf. Le partenaire chinois a réitéré son intérêt y à investir.

Le traitement du minerai de fer et la réduction du taux de phosphore, dans le cadre du projet de développement des gisements de minerai de fer de Gara Djebilet (Tindouf), ont fait l'objet, entre autres, d'une rencontre, jeudi, entre le Président-directeur général (PDG) du groupe Sonarem, Belkacem Soltani, et une délégation de la société chinoise MCC (China Metallurgical Group Corporation), conduite par le directeur général de MCC International, Jia Ningchuan, qu'il a reçue, jeudi au siège du groupe, en présence du directeur général de l'entreprise nationale de fer et d'acier (Feral), Reda Belhadj.

La rencontre a porté sur les moyens de coopération entre les deux parties, à ce sujet. Belkacem Soltani a souligné l'importance du recours aux méthodes modernes pour réduire le taux de phosphore et accélérer la réalisation des essais techniques localement, à travers la création de groupes de travail conjoints algéro-chinois, à même d'accélérer la cadence de réalisation du projet. Il a également mis en avant les importantes potentialités minières dont regorge l'Algérie, lui permettant de répondre aux besoins des usines nationales de fer et d'acier et de s'orienter vers



l'exportation à l'avenir. La délégation chinoise qui a renouvelé son intérêt à investir dans le projet, a exprimé sa disposition à établir une feuille de route pour lancer les essais préliminaires et former un groupe de travail technique conjoint, en vue de contribuer à accélérer la concrétisation du projet stratégique de Gara Djebilet et à promouvoir le développement du secteur minier localement. Cette information situe l'état d'avancement du projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet qui avance concrètement sur le terrain. En avril dernier, le président Abdelmadjid Tebboune avait procédé à la pose de la première pierre du projet de complexe de production de concentré et de boulettes de minerai de fer dans la région de Toumiat à Béchar. Fin novembre 2023, le président Tebboune se trouvait à Tindouf pour la pose de la première pierre du projet de la voie ferrée Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, longue de 950 km. Il avait,

à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité de respecter les délais de réalisation de ce mégaprojet stratégique, fixés à 30 mois, soulignant que l'avenir de l'Algérie est intimement lié à la mine de Gara Djebilet, laquelle permettra, avait-il poursuivi, d'économiser trois milliards de dollars de facture d'importation du fer. Il avait expliqué que « ceci est l'économie à laquelle nous aspirons, qui va donner un nouveau souffle à l'économie nationale ».

À l'entame de sa visite de travail dans la wilaya de Tindouf, le président Tebboune avait procédé à la pose de la première pierre du projet d'usine de traitement du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet, le plus grand investissement minier en Algérie depuis l'indépendance. Dans sa démarche visant à libérer l'économie nationale de la dépendance aux hydrocarbures, l'Algérie place d'immenses espoirs dans la mine de fer de Gara Djebilet, avec sa réserve estimée à près de 3,5 milliards de

tonnes de fer, au cœur de la wilaya de Tindouf. Il s'agit, expliquent les spécialistes, de diversifier les ressources, de renforcer la souveraineté économique et doter l'Algérie d'une filière sidérurgique compétitive et intégrée, capable de répondre à la fois aux besoins internes et aux exigences des marchés extérieurs. À ce propos, ils font observer que Gara Djebilet se veut aussi une porte ouverte vers le continent africain. Car, dans un contexte où la demande en acier ne cesse de croître et où la Zone de libre-échange continentale africaine prend forme, l'Algérie entend se positionner comme un acteur central du marché africain du minerai de fer et de l'acier, capable d'approvisionner ses voisins tout en générant de nouvelles recettes d'exportation. La promesse stratégique à long terme portée par Gara Djebilet est celle d'une Algérie qui prépare sérieusement et dans les faits l'après-pétrole.

M'hamed Rebah

COUVERTURE RÉSEAU, NOTAMMENT SUR L'AUTOROUTE EST-OUEST Les opérateurs de téléphonie mobile rappelés à l'ordre

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a insisté, jeudi, sur l'impératif pour les opérateurs de téléphonie mobile de se conformer aux clauses des cahiers des charges, en particulier celles relatives à la couverture du réseau sur l'ensemble du territoire national.

Lors d'une réunion tenue avec le président du conseil de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), Mohamed El Hadi Hanachi, accompagné de cadres de l'instance, et en présence de responsables du ministère, il a été procédé à une évaluation de la couverture réseau de la téléphonie mobile, notamment sur les axes routiers stratégiques, dont l'autoroute Est-Ouest. Selon le communiqué du ministère, cette rencontre a permis de passer en revue l'état d'avancement des projets en cours de réalisation par les opérateurs, tout en rappelant les instructions données précédemment concernant l'amélioration de la qualité de service et la généralisation de la couverture dans les zones à forte circulation.

UNE RENCONTRE POUR ENCADRER D'AVANTAGE LE SECTEUR

Le ministre a, par ailleurs, annoncé l'organisation, dans les prochains jours, d'une rencontre avec les opérateurs de téléphonie mobile afin de renforcer le suivi et d'assurer un meilleur encadrement de l'activité. L'objectif est de garantir une couverture conforme aux engagements contractuels et de répondre aux attentes croissantes des citoyens en matière de connectivité.

La réunion a également abordé l'activité du courrier express domestique, placé sous le régime de la simple déclaration, ainsi que celle du courrier accéléré international, soumise au régime de l'autorisation. Sur ce volet, il a été décidé de programmer une rencontre avec les acteurs concernés, en vue d'améliorer la qualité des services, considérée comme un levier essentiel au développement du commerce électronique en Algérie. Le ministère a réaffirmé sa détermination à encadrer et moderniser ces secteurs stratégiques afin de soutenir la dynamique de transformation numérique et de répondre aux besoins croissants des usagers.

M. Seghilani

IATF ET RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Sayoud inspecte la logistique de transport

La logistique de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre prochains à Alger, est soigneusement préparée. L'état du parc dédié à l'accueil des délégations et des exposants à l'IATF 2025, le nombre de bus mobilisés, la capacité d'accueil des aires de stationnement et le plan de transport et de circulation à cette occasion, ont fait l'objet d'un exposé technique détaillé, présenté lors d'une réunion de coordination présidée par le ministre des Transports, Saïd Sayoud. Autres points de l'exposé : l'état d'avancement du projet d'application électronique dédiée au transport, dont le lancement est prévu prochainement, afin de faciliter les déplacements des exposants et des participants ; les mesures organisationnelles mises en place au niveau de l'Aéroport international d'Alger pour faciliter l'accueil et les formalités d'entrée des invités en provenance d'Afrique et d'ailleurs. La réunion de coordination, tenue en présence des PDG

des établissements relevant du secteur et des cadres centraux du ministère, et consacrée au suivi des préparatifs en cours dans le secteur pour contribuer à la réussite de l'IATF 2025, a surtout permis d'évaluer ce qui a été réalisé sur le terrain depuis la précédente réunion et de vérifier la mise en œuvre des orientations du ministre pour que le secteur des transports contribue à la réussite de cet important événement économique continental abrité par l'Algérie.

DISPONIBILITÉ DES BUS ET RENOUELEMENT DE LA FLOTTE DES « COUS »

Par ailleurs, lors d'une visite à l'entreprise El Djamiya Linakl Oua El Khadamet (DNK), mercredi à Alger, Saïd Sayoud, a insisté sur la disponibilité du transport universitaire et le renouvellement de la flotte y réservée dans l'objectif de garantir une prise en charge optimale des étudiants, lors de la rentrée universitaire 2025-2026. Saïd Sayoud s'est enquis de

l'état du parc et de l'atelier de maintenance, affirmant que "la sécurité des étudiants commence par la disponibilité des bus, une maintenance préventive et périodique, et un contrôle régulier pour remédier à toutes les insuffisances dans les meilleurs délais". Le ministre a également appelé à "sensibiliser les travailleurs à leurs devoirs et à assurer une mobilisation permanente au service des étudiants".

A l'issue de sa visite, le ministre a présidé une réunion avec les cadres du secteur et les responsables de l'entreprise. À cette occasion, le directeur général de la DNK a affirmé que "les opérations de maintenance ont été effectuées rapidement, avec la prise de toutes les mesures techniques nécessaires pour la réparation des pannes, d'où la pleine disponibilité de la flotte en vue de la prochaine rentrée universitaire".

Pour sa part, le ministre a souligné "la nécessité d'assumer la responsabilité pour impulser l'entreprise, à travers une

gestion professionnelle, la rationalisation des dépenses et la diversification des sources de revenus". Il a, en outre mis en avant la nécessité d'"organiser le travail, de définir les responsabilités, d'appuyer et de renouveler la flotte, suivant un plan étudié".

Une commission interne sera mise en place, sur instruction du ministre, afin de "procéder à un inventaire global du matériel et à évaluer son état, dans le but de mettre en place un plan pratique pour renouveler la flotte et retirer les bus hors d'usage", tout en soumettant des rapports détaillés dans les délais impartis. Au terme de la rencontre, le ministre a réaffirmé "son accompagnement et son soutien constant à la DNK, rappelant que "le personnel d'exécution constituent le maillon fort en vue de sa relance", les appelant "à davantage de discipline et de sérieux, afin de se mettre au diapason des mutations effrénées au service des étudiants".

M. R.

C'ÉTAIT LA FRANCE, ET NON PAS L'ALGÉRIE, QUI A COMMENCÉ A INTERDIRE L'ACCÈS À SON TERRITOIRE AUX DIPLOMATES ALGÉRIENS

Paris triche sur l'accord de 2013

La France officielle prouve chaque jour un peu plus que son gouvernail est entre les mains d'un timonier qui semble frappé par le mal de mer. La gestion du dossier de ses relations avec l'Algérie, qu'elle considère par amnésie ou par myopie, peut-être comme son ancienne colonie prouve qu'elle verse dans la mauvaise foi, le mensonge et la provocation.



Un avis paru, le 19 août, sur le Journal officiel de la République française fait porter à l'Algérie la responsabilité de la suspension de l'accord de 2013 relatif à l'exemption de visa pour les porteurs de passeports diplomatiques et de service. Il affirme que l'Algérie a cessé d'appliquer cet accord à partir du 11 mai 2025.

Une source du ministère des affaires étrangères et de la communauté installées à l'étranger a souligné à l'APS le caractère mensonger de l'assertion française. En effet, cette source a précisé que les restrictions à l'accès au territoire français, imposées aux titulaires de passeports diplomatiques et de service algériens, ont été annoncées par la partie française elle-même dès le mois de février dernier. Ces mesures ont, en leur temps, été dénoncées par la partie algérienne à travers un communiqué officiel du ministère des Affaires étrangères daté du 26 février 2025. À cet égard, la source du ministère a rappelé que c'est bien le 13 février 2025 qu'un premier titulaire de passeport diplomatique algérien a été interdit d'accès au territoire français. Un second cas, a précisé la même source, a été signalé le 26 février 2025. Comme l'indiquait alors le communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères, ces deux cas ont fait

l'objet de demandes officielles d'explication adressées aux autorités françaises. La France a piétiné les dispositions de l'accord de 2013 sans tenir compte des procédures réglementaires qui devaient précéder tout changement à son champ d'application. Ce sont des violations dont la responsabilité incombe à la France. Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a indiqué que, « la réaction algérienne ne relevait, quant à elle, que de l'application de mesures équivalentes s'inscrivant dans le cadre de la stricte mise en œuvre du principe de réciprocité ». La source du ministère des Affaires étrangères interrogé par l'APS a conclu en affirmant que pour la partie algérienne, ce dossier est définitivement clos après la notification, le 7 août dernier, de la dénonciation par l'Algérie de l'Accord algéro-français de 2013 relatif à l'exemption de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service. Cela veut dire en un comme en mille pour l'Algérie cet accord est devenu caduc depuis le 7 août dernier quand elle a fait l'annonce de sa dénonciation en suivant les procédures légales

en informant la partie française de sa décision.

Et ces précisions algériennes prouvent encore plus que la France est frappée de « Don Quichottisme », en livrant une guerre aux moulins à vents. L'Algérie souveraine a annoncé par les voies légales sa dénonciation de l'accord de 2013, mais la France frappée de surdité continue de s'accrocher à un mirage au moment où l'Algérie officielle et le peuple ont sifflé depuis longtemps la fin de la récréation. La France de Macron qui a décidé de passer outre ses intérêts en cédant les leviers de la décision aux nostalgiques de son passé colonial et aux résidus de l'OAS et de fascistes de tous bords donne l'impression de n'avoir pas compris que l'accord relatif à l'exemption de visas pour les porteurs de passeports diplomatiques et de services est bien mort depuis le 7 août dernier. Et verser dans les assertions mensongères et calomnieuses ne fera pas reculer le pays des 1,5 million de Chahid, Macron, Retailleau, Barrot, Le Pen et tous les individus de leur acabit doivent le comprendre une fois pour toutes.

Slimane B.

LÉGALISATION DES DOCUMENTS ÉTRANGERS

L'Algérie adhère à la Convention de La Haye

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel officialisant l'adhésion de l'Algérie à la Convention de La Haye de 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers.

Cette démarche vise à simplifier la circulation des documents publics entre les pays signataires en supprimant la procédure de la légalisation diplomatique ou consulaire. Selon la convention, la légalisation est la formalité par laquelle les agents diplomatiques ou consulaires du pays où le document doit être présenté attestent, l'authenticité de la signature, la qualité du signataire et l'identité du sceau ou du timbre figurant sur le document. Cependant la convention s'applique aux documents émanant d'une

autorité ou d'un fonctionnaire relevant d'une juridiction de l'État (y compris ceux du ministère public, d'un greffier ou d'un huissier), aux documents administratifs, aux actes notariés, ainsi qu'aux déclarations officielles (mentions d'enregistrement, visas de date certaine, certifications de signature apposées sur un acte sous seing privé). Il est à préciser que la convention ne s'applique pas aux documents établis par des agents diplomatiques ou consulaires ni aux documents administratifs qui se rapportent directement à une opération commerciale ou douanière.

Du coup, grâce à cette adhésion, l'unique formalité exigée pour attester de l'authenticité d'un document public est l'Apostille. Cette certification, apposée sur le document, confirme l'authenticité

de la signature, la qualité du signataire et l'identité du sceau. Signalons que l'accord entrera en vigueur pour l'Algérie le 60e jour suivant le dépôt de l'instrument d'adhésion auprès du ministère néerlandais des Affaires étrangères.

UNE «ÉTAPE IMPORTANTE», SELON SOFIANE CHAÏB

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Soufiane Chaïb, a qualifié cette adhésion d'étape importante. Il a déclaré que « la promulgation du décret présidentiel n° 25-217, portant adhésion de notre pays à la Convention de La Haye du 5 octobre 1961, est une étape cruciale dans le processus d'adhésion à cette convention multilatérale ». Il a ajouté que cette adhésion, une fois toutes les procédures res-

tantes finalisées dans les prochains mois, permettra la mise en œuvre de la convention et simplifiera les services consulaires relatifs à la légalisation des documents publics destinés à être utilisés à l'étranger. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des directives des hautes autorités du pays visant à faciliter les démarches administratives pour les citoyens algériens résidant à l'étranger.

S. Oubraham

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Attaf reçoit le nouvel ambassadeur ukrainien

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu jeudi au siège du ministère, Oleksandr Voronin, qui lui a remis les copies de ses lettres de créance en qualité de nouvel ambassadeur d'Ukraine en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

S. O.

PAF

Plus d'un million d'euros saisis entre avril et juillet 2025

Les services de la Police aux frontières (PAF), répartis sur les différents postes frontaliers, ont déjoué, entre avril et juillet 2025, plusieurs tentatives de transfert illicite vers l'étranger d'un montant de plus d'un million d'euros, en sus d'autres sommes en devise. Un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a précisé « dans le cadre de la protection de l'économie nationale et de la lutte contre les infractions à la législation et à la réglementation en matière de change et de mouvement des capitaux de et vers l'étranger, les services de la PAF, activant au niveau des différents postes frontaliers (aériens, maritimes et terrestres), ont réussi, durant la période allant d'avril à juillet 2025, à mettre en échec plusieurs tentatives de transfert illicite de devises vers l'étranger par des voyageurs ayant utilisé plusieurs techniques de dissimulation ». Selon la même source « 1.204.422 euros, 98.795 USD, 16.640 livres sterling, 29.450 dollars canadiens, 1.000 francs suisses, 3.940 livres turques et 2.290 riyals saoudiens ont été saisis ». Par ailleurs, les services opérationnels de la PAF ont procédé, entre le 1er mars et le 19 août 2025, à la saisie de « 1.619 téléphones portables de différentes marques, que des voyageurs ont tenté d'introduire sur le territoire national en les dissimulant à l'intérieur d'emballages d'autres produits, tels que des tondeuses électriques ». La DGSN rappelle, dans ce sens, aux voyageurs la nécessité de « déclarer toute somme d'argent en devises transportée lors de leurs déplacements, conformément à la législation et la réglementation en vigueur » conclut le communiqué.

Sarah O.

HADJ 2026

La Commission d'étude des offres de participation à la fourniture des services dans les Lieux Saints installée

Le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Tahar Braik, a procédé, à Alger, à l'installation de la Commission d'étude des offres soumises par les sociétés et les établissements souhaitant participer à la fourniture des services dans les Lieux Saints, au titre de la saison du Hadj 2026/1447h, a indiqué un communiqué de l'Office. En effet, M. Braik a « présidé l'ouverture des travaux et procédé à l'installation de la Commission d'étude des offres soumises par les sociétés et les établissements souhaitant participer à la fourniture des services dans les Lieux Saints (Arafat, Mina et Mouzdalifa), au titre de la saison du Hadj 2026/1447h, et ce, dès la fin du délai de dépôt des offres », précise le communiqué. Ajoutant que, « cette commission est composée de représentants du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, du ministère de la Santé, du ministère des Transports et du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que des représentants de la Banque d'Algérie et de la Protection civile, outre des cadres de l'ONPO ». À noter que, le travail de la Commission s'inscrit dans le cadre des préparatifs relatifs à la saison du Hadj 2026/1447h, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

CONSOMMATION RATIONNELLE ET PRÉSERVATION DE L'EAU

AGIRE table sur les bonnes pratiques

L'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) a mené plusieurs actions de sensibilisation, durant le premier semestre de l'année en cours, ayant touché différentes couches de la société à travers le pays, avec pour objectif d'inculquer les bonnes pratiques d'économie et de gestion durable de cette ressource vitale.

Dans cette optique, 14.549 élèves ont été sensibilisés selon un bilan semestriel de l'AGIRE qui a organisé 260 «classes d'eau» dans les établissements scolaires, via ses cinq agences de bassin hydrographiques (ABH), ainsi que 53 sorties éducatives ayant permis à 1.422 écoliers de découvrir des infrastructures hydrauliques, notamment des stations d'épuration, des barrages et des stations de pompage. La mobilisation s'est étendue bien au-delà des écoles.

LE SECTEUR DES AFFAIRES RELIGIEUSES IMPLIQUÉ

Durant le mois de Ramadhan, l'Agence a conduit en partenariat avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, une campagne nationale de sensibilisation ciblant les mosquées. Un protocole d'accord a permis la diffusion de messages sur la valeur de l'eau et le devoir de la préserver dans l'ensemble des mosquées des 58 wilayas, avant les prières de Tarawih et du vendredi. Pour renforcer l'adhésion des imams, des journées d'information ont été organisées, notamment en juin à l'Ecole nationale Dar El Imam à Alger, sous le slogan : «La préservation de l'eau est un devoir religieux



et une prise de conscience sociétale». L'objectif était de présenter les défis liés à la rareté de l'eau et aux effets du changement climatique, d'apporter des données locales sur la disponibilité de la ressource et d'encourager l'intégration de messages écologiques dans les prêches. Au niveau local, chaque ABH a mené en mars une campagne qui a touché 33 mosquées réparties sur 20 wilayas, en s'appuyant sur des cours religieux, des prêches et l'installation de stands d'information. Ces actions, appuyées par les imams et mourchidates, ont puisé leurs messages dans les versets coraniques et les enseignements du prophète Mohamed (QSSSL). La mobilisation religieuse a culminé à l'occasion de l'Aïd El-Adha, avec une journée d'information réunissant imams et mourchidates représentant les 58 wilayas, afin d'inciter les citoyens à une utilisation rationnelle de l'eau en période de forte consommation. La campagne a également ciblé les femmes au foyer, particulièrement dans les wilayas de

Ouargla et Béchar, où 571 bénéficiaires ont participé à des ateliers organisés dans des mosquées et écoles coraniques. Des enfants inscrits dans ces écoles ont aussi été sensibilisés, comme à l'école coranique Cheikh Mohamed Ben Mohamed Mahdjoubi de la mosquée Abi Dhar El Ghifari à Ouargla, où 40 enfants ont suivi un "cours d'eau" mené par l'ABH du Sahara. En parallèle, l'AGIRE a organisé plusieurs journées techniques et scientifiques réunissant acteurs institutionnels, chercheurs, universitaires et représentants des secteurs agricole et industriel. Ces rencontres ont abordé des thèmes clés tels que la réutilisation des eaux usées, la recharge artificielle des nappes et l'économie de l'eau. A travers ce bilan, l'agence a réaffirmé son engagement à «renforcer les efforts de sensibilisation et d'information, tout en contribuant activement à la gestion durable des ressources hydriques du pays».

L. Zeggane

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

La station d'El-Taref atteint le plein régime

Le groupe Sonatrach a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'entrée de la grande station de dessalement de l'eau de mer de Koudiet Eddraouch (El-Tarf) en phase de production à pleine capacité, estimée à 300.000 mètres cubes par jour, soit l'équivalent de 300 millions de litres d'eau dessalée, après l'achèvement des tests techniques et des contrôles de qualité. Selon la même source, «l'entrée de cette grande station en phase de production à pleine capacité, jeudi à 16h31, est le fruit d'un processus

technique et expérimental intégré, ayant suivi son inauguration officielle par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 25 février 2025». Pour Sonatrach, «la grande station de Koudiet Eddraouch représente un acquis stratégique dans le processus de réalisation de la sécurité hydrique nationale et une preuve sur la capacité du groupe à relever les défis du développement du pays, à travers la mobilisation des énergies nationales et la consécration d'une approche responsable et pérenne, au service de l'écono-

mie et de la société», a précisé le communiqué.

Ajoutant que «toutes les étapes techniques et expérimentales avaient été finalisées avec succès, y compris les essais mécaniques, les contrôles de qualité et la vérification de conformité aux normes de sécurité». D'après le groupe, «l'entrée de ce projet stratégique en phase de production à pleine capacité reflète l'engagement de Sonatrach, à travers sa filiale Algerian Energy Company (AEC), à mettre en œuvre le premier programme national com-

plémentaire visant à renforcer la sécurité hydrique de l'Algérie dans des délais records». À noter que la réalisation de cette Grande station a été confiée à la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), dans le cadre d'une approche nationale fondée sur la mobilisation des compétences et des capacités locales ayant pris en charge les différentes phases du projet, dès les études préliminaires jusqu'à la mise en service, a conclu le communiqué.

L.Z.

VISANT À ASSURER UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE DIRECTE DES CITOYENS

Le CRA lance des caravanes médicales de solidarité

Dans l'objectif d'assurer une prise en charge médicale directe des citoyens à travers les différentes régions du pays, le Croissant Rouge algérien (CRA) a lancé un programme national de caravanes médicales de solidarité, a indiqué un communiqué de cette organisation. Selon la même source, «dans le cadre de son message humanitaire et de ses programmes sanitaires sur le terrain, le CRA a lancé un programme national régulier de caravanes médicales de solidarité, à raison de pas moins de deux caravanes par mois, en vue d'assurer la prise en charge médicale directe des citoyens et de leur faciliter l'accès aux services de santé, et ce à travers les différentes régions du pays». Dans ce contexte, le CRA organisera, la semaine prochaine, une

grande caravane médicale dans la wilaya de Béni Abbès, avec la participation de médecins spécialistes dans plusieurs disciplines et de staffs paramédicaux appuyés par des moyens de diagnostic modernes et des équipements de secours performants, permettant de réaliser des examens approfondis, d'établir un diagnostic sur place, d'assurer une prise en charge thérapeutique des malades et de leur fournir les médicaments nécessaires. Destinés aux différentes catégories, ces caravanes médicales de solidarité prévoient «des programmes au profit des détenus des établissements pénitentiaires, pour garantir leur suivi sanitaire au sein de ces espaces», a indiqué la même source, ajoutant que «les personnes aux besoins spécifiques ont bénéficié de consultations appro-

fondies pour les affections chroniques et d'un suivi thérapeutique spécialisé adapté à chaque cas, et que les migrants en situation irrégulière ont bénéficié d'une prise en charge incluant les services sanitaires de base et les soins nécessaires». Pour la mise en œuvre de ces initiatives, le CRA emploie «des équipements médicaux de pointe ainsi que des moyens de secours performants qui lui confèrent une grande capacité d'intervention sur le terrain et une organisation rigoureuse», faisant de ces caravanes médicales de solidarité «une empreinte indélébile dans son parcours humanitaire et une preuve tangible de son engagement constant au service de l'Homme en tout lieu», a ajouté la source.

L.Z.

SES BUS CIBLÉS CONTINUENT À ÊTRE CAILLASSÉS PAR DES VOYOUS ETUSA dénonce le vandalisme

L'Établissement de Transport Urbain et Suburbain d'Alger (ETUSA) dénonce des actes de vandalisme, qui ont ciblé ses bus le lundi 18 et mercredi 20 août en cours, a fait savoir un communiqué d'ETUSA. Selon la source, «deux véhicules, immatriculés «111217» et «111309» et circulant sur la ligne reliant la Grande Mosquée d'Alger à Sidi Abdellah, ont été caillassés». Précisant que «L'incident a eu lieu au niveau de la ferme El-Hadi, vers le soir à Sidi Abdellah». En effet, les conducteurs, réalisant que l'attaque avait pour but de forcer l'arrêt des véhicules pour un vol ou une agression, ont heureusement continué leur route sans s'arrêter. Cependant, l'agression a causé des dommages matériels importants aux vitres. Elle a provoqué un sentiment de panique et de peur chez les passagers. ETUSA a souligné que «ces actes de vandalisme ont des conséquences directes sur la qualité et la continuité du service public». Les deux bus endommagés doivent être retirés du parc roulant le temps de les réparer. Ce qui réduit le nombre de véhicules disponibles sur le réseau. L'établissement appelle les parents et les citoyens à sensibiliser la population et à lutter contre de tels comportements. Rappelant également que la préservation des biens publics est dans l'intérêt de tous.

L.Z.

ALGÉRIE POSTE

Une carte de paiement électronique pour les bacheliers dès septembre prochain

Algérie Poste a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement d'une nouvelle carte de paiement électronique spécialement conçue pour les nouveaux bacheliers, qui sera distribuée à partir de septembre prochain.

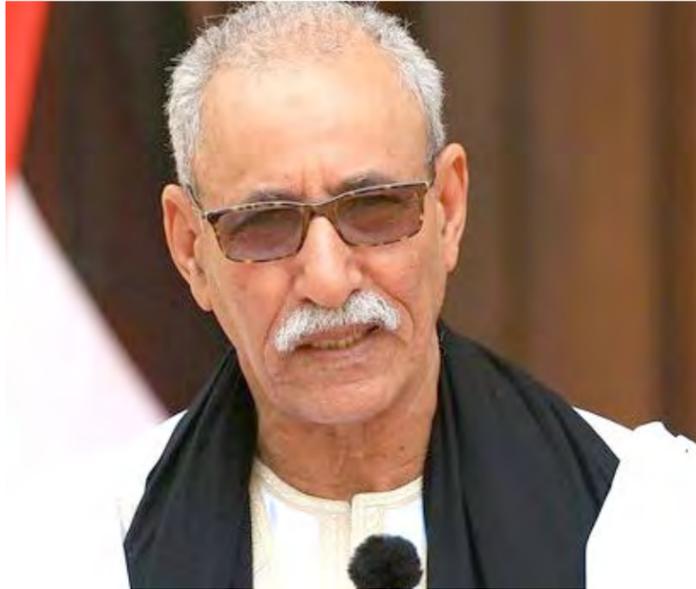
Cette initiative, qui «vient appuyer les efforts de numérisation du parcours universitaire», reflète «l'ouverture de l'entreprise sur le milieu universitaire, véritable vivier de compétences nationales», a précisé le communiqué. Cette carte «offrira aux étudiants une panoplie de services conçus pour répondre à leurs besoins quotidiens dans l'environnement universitaire, tout en promouvant l'usage sécurisé du paiement électronique», selon la même source. Algérie Poste compte également, dans les prochaines semaines, «lancer une nouvelle gamme de cartes de paiement électronique, dans le cadre de sa stratégie d'amélioration continue de l'expérience client et de renforcement de l'inclusion financière», contribuant ainsi à «la consolidation de l'économie numérique nationale», a conclu le communiqué.

L.Z.

BRAHIM GHALI À PROPOS DE LA DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL :

« Le plan ONU-UA est la seule solution »

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a réaffirmé que le plan de règlement ONU-Union africaine (UA) "est le seul cadre convenu pour la décolonisation du Sahara occidental", occupé par le Maroc, a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS.



Dans un message adressé au secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, l'informant des derniers développements de la question sahraouie, le président Ghali a rappelé le caractère international de la question sahraouie, qui constitue une question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU et de ses organes subsidiaires. M. Ghali a souligné que "cette année marque le cinquantième anniversaire de l'invasion du Sahara occidental par l'Etat occupant du Maroc, le 31 octobre 1975, en violation flagrante de la Charte des Nations unies et du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance". Concernant les droits de l'Homme, il a souligné que "l'occupation militaire illégale et continue du Sahara occidental par le Maroc constitue toujours la violation la plus grave du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, qui a conduit à des

violations systématiques et flagrantes des droits politiques, économiques, sociaux et culturels du peuple sahraoui". Ces violations, a-t-il poursuivi, "ont été documentées et condamnées par de nombreuses organisations internationales et africaines, ainsi que par divers organismes des Nations unies".

« LES FORCES MAROCAINES POURSUIVENT UNE POLITIQUE DE TERRE BRÛLÉE CONTRE LE PEUPLE SAHRAOUI »

"Les forces d'occupation marocaines, depuis leur violation du cessez-le-feu le 13 novembre 2020, continuent d'utiliser tous types d'armes, y compris des drones, pour tuer des civils sahraouis". En outre, le président sahraoui a alerté sur le fait que les prisonniers politiques sahraouis, au premier rang desquels le groupe de Gdeim Izik, "continuent de

vivre dans des conditions tragiques dans les prisons de l'occupant marocain, où ils sont quotidiennement soumis à des pratiques dégradantes et punitives, notamment la privation de soins et de traitements médicaux, l'isolement et l'interdiction de correspondance". À cet effet, il a appelé le secrétaire général de l'ONU à "prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques sahraouis afin qu'ils puissent retourner dans leur pays et retrouver leurs familles". Il a ajouté que les autorités d'occupation marocaines "continuent de mener une politique de la terre brûlée avec l'objectif déclaré de déraciner les Sahraouis de leurs foyers et de leurs terres dans le cadre d'une politique systématique de colonialisme, en plus d'une politique d'appauvrissement, de

privation, d'exclusion et de discrimination raciale contre les Sahraouis, et le pillage des richesses sahraouies en collusion avec des parties étrangères, en violation flagrante du droit du peuple sahraoui à la souveraineté permanente sur ses ressources naturelles". A cet égard, le président Ghali a rappelé les deux arrêts rendus le 4 octobre 2024 par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui ont affirmé le "statut séparé et distinct" du Sahara occidental conformément à la résolution 2625 (XXV) de l'Assemblée générale, et l'illégalité des accords entre l'Union européenne (UE) et le Maroc qui incluent le Sahara occidental parce qu'ils ont été conclus en violation et au mépris du consentement du peuple sahraoui et de son droit à l'autodétermination et à la souveraineté permanente sur ses ressources naturelles.

Il a également souligné que "les forces d'occupation marocaines, depuis leur violation du cessez-le-feu le 13 novembre 2020, continuent d'utiliser tous types d'armes, y compris des drones, pour tuer des civils sahraouis", soulignant que "le ciblage délibéré de civils et d'objets civils constitue un crime de guerre selon le Statut de la Cour pénale internationale (CPI) et une violation des règles du droit international humanitaire". Et d'ajouter que l'occupation marocaine "continue d'imposer un siège militaire et un black-out médiatique complet sur le territoire, empêchant les organes des Nations unies et leurs rapporteurs, les organisations non gouvernementales, les médias interna-

tionaux et les observateurs d'y entrer, dans le but de dissimuler ses crimes odieux contre les civils sahraouis". A cet égard, M. Ghali a exigé que les Nations unies "assument leurs responsabilités morale et juridique envers le peuple sahraoui, ce qui nécessite la mise en place d'un mécanisme indépendant et permanent pour protéger les droits fondamentaux du peuple sahraoui et fournir des rapports de terrain réguliers sur la situation dans le territoire aux organes compétents des Nations unies, et l'élargissement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour y inclure les droits de l'Homme".

Il a réaffirmé que le plan de règlement conjoint ONU-UA, accepté par les deux parties, le Front Polisario et le Maroc, en 1988 et approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité onusien est "le seul accord mutuellement convenu, qui soit pratique et raisonnable pour parvenir à une solution pacifique, juste et durable mettant fin à la colonisation au Sahara occidental". Dans ce contexte, le président sahraoui a réitéré la pleine disponibilité du Front Polisario à entamer "des négociations directes, sérieuses, crédibles et de bonne foi sans conditions préalables avec le Maroc, dans le but de parvenir à une solution pacifique, juste et durable pour mettre fin à la colonisation du Sahara occidental, conformément aux décisions des Nations unies et de l'Union africaine et aux principes pertinents du droit international".

M. Seghilani

EN GUERRE CONTRE L'INFORMATION

L'entité sioniste criminalise le journalisme palestinien

Le journal New York Times a révélé que l'entité sioniste mène une politique systématique visant à réduire au silence les journalistes palestiniens et à empêcher la documentation des crimes commis à Ghaza.

Selon le quotidien américain, Israël cherche délibérément à entraver la couverture de la guerre en ciblant directement les journalistes locaux, soit par des assassinats, soit en les accusant publiquement d'appartenance à la résistance palestinienne. Ces accusations reposent sur des "preuves" difficiles à vérifier, ce qui permet à Tel-Aviv de justifier la mise à l'écart de tout témoin gênant sur le terrain.

Dans le même temps, l'accès au territoire reste fermé aux journalistes étrangers, renforçant ainsi le blackout médiatique. D'après la Comité pour la protection des journalistes (CPJ), au moins 192 journalistes ont été tués depuis le début de l'agression israélienne contre Ghaza, un chiffre sans précédent comparé à d'autres zones de conflit dans le monde. Alors que le droit international considère les journalistes comme des civils, Israël les traite comme des "belligérants", sur la base de la doctrine selon laquelle "tout habitant de Ghaza est Hamas". Cette approche viole ouvertement les conventions internationales qui garantissent la protection des pro-

fessionnels des médias en temps de guerre.

DES RÉACTIONS INTERNATIONALES TIMORÉES

Les observateurs soulignent le contraste entre la faible réaction du monde face aux assassinats de journalistes palestiniens et l'indignation qu'avaient suscité d'autres affaires similaires, comme l'assassinat de Jamal Khashoggi ou les attaques contre des journalistes en Russie, où les justifications officielles avaient été largement rejete-

tées. La différence de traitement est aussi flagrante entre journalistes étrangers et locaux. Les correspondants internationaux sont souvent perçus comme des observateurs neutres, tandis que leurs confrères palestiniens sont accusés de partialité du fait de leur proximité avec la souffrance quotidienne de leur peuple. Or, ces derniers disposent d'une expertise précieuse et d'un accès direct au terrain, rendant leurs témoignages essentiels pour la couverture médiatique mondiale — une raison de plus qui les expose à un ciblage systématique.

Des experts comparent la mission des journalistes en zone de guerre à celle des soldats : rester, témoigner et protéger la vérité avec leurs outils. Mais l'occupant cherche à les présenter comme des combattants, afin de légitimer leur élimination. Cette stratégie, selon les analystes, s'inscrit dans une guerre totale qui ne vise pas seulement les vies humaines, mais aussi la mémoire collective et la vérité historique, transformant la presse en cible prioritaire d'une campagne d'effacement.

M. S.

OCI

Session extraordinaire sur les crimes sionistes en Palestine, lundi, à Djeddah

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a annoncé la convocation d'une réunion extraordinaire de son Conseil des ministres des Affaires étrangères, qui se tiendra lundi prochain au siège du secrétariat général de l'organisation à Djeddah, en Arabie saoudite.

Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la poursuite de l'agression sioniste contre le peuple palestinien et le ciblage récurrent des Lieux Saints dans le Territoire palestinien occupé. Selon le communiqué final de la réunion d'urgence du Comité exécutif de l'OCI, l'objectif de cette session est d'unifier les positions diplomatiques des États membres et de renforcer la coordination collective afin de contrer les politiques israéliennes. Les discussions porteront notamment sur

les tentatives d'Israël de consolider son occupation et d'imposer un contrôle total sur la bande de Ghaza, où la population fait face à une situation humanitaire qualifiée d'inédite et dramatique. La réunion abordera également les crimes de génocide, la privation alimentaire délibérée, les déplacements forcés de civils, ainsi que le blocus étouffant imposé au territoire ghazaoui.

En convoquant cette session extraordinaire, l'OCI entend envoyer un message fort de solidarité avec la Palestine et rappeler l'urgence d'une action collective au niveau international pour mettre fin aux violations graves du droit international humanitaire commises par l'occupation.

M. S.

LA PETITE GHADIR BRIQA, 5 MOIS, SUCCOMBE À LA MALADIE

Sionistes assassins d'enfants à Ghaza

La mort d'un nourrisson ne devrait jamais être une nouvelle, encore moins un symbole. Et pourtant, le décès de la petite Ghadir Briqa, âgée de seulement de cinq mois, ce vendredi à l'hôpital Nasser de Khan Younès, illustre de manière glaçante l'horreur que vivent les familles palestiniennes dans la bande de Ghaza, soumises depuis près de deux ans à une guerre d'extermination marquée par la famine, la destruction et les bombardements quotidiens.



R. DR

Ghadir n'a pas succombé à une maladie incurable ni à un accident imprévisible. Elle est morte de faim, littéralement, dans une zone où le lait infantile, les médicaments et la nourriture sont devenus plus rares que l'air à respirer. Selon des sources médicales, l'enfant souffrait déjà depuis sa naissance d'une atrophie cérébrale et d'une paralysie, mais son état s'est brutalement aggravé en raison de la privation totale d'alimentation et de traitements. Son père, Ashraf Briqa, témoigne avec douleur : « Elle est morte de faim, faute de lait. J'ai cherché partout, je n'ai rien trouvé. Même si je l'avais trouvé, les prix étaient si exorbitants que je n'aurais pas pu l'acheter. Il n'y a pas de passage, pas de solution. Alhamdulillah malgré tout. » Les images de la fillette, émaciée, le visage mar-

qué par l'extrême dénutrition, son petit corps aux os saillants, ont envahi les réseaux sociaux. Pour les internautes, Ghadir n'est pas seulement une victime supplémentaire, elle incarne le martyre d'une génération d'enfants palestiniens que le blocus israélien condamne à l'inanition. Avec sa mort, le ministère de la Santé a confirmé que le nombre de victimes de la famine à Ghaza atteint désormais 272 personnes, dont 113 enfants depuis octobre 2023. Ce drame, loin d'être isolé, est la conséquence directe d'une politique méthodique. Les Nations unies parlent ouvertement de « famine organisée ». Israël, puissance occupante, bloque l'entrée des convois humanitaires, réduit au compte-gouttes les quantités de nourriture autorisées et interdit spécifiquement l'entrée de produits vitaux tels que le lait pour nourrissons, les compléments alimentaires ou certains médicaments

de base. Depuis le 2 mars dernier, le blocus s'est encore durci : les points de passage sont totalement fermés, les camions humanitaires s'entassent de l'autre côté de la frontière, parfois à quelques centaines de mètres seulement des familles qui meurent de faim. Les rapports onusiens soulignent que moins de 15 % des besoins élémentaires de la population sont couverts par l'aide qui parvient à franchir le blocus. 430 produits alimentaires et médicaux essentiels sont bannis d'entrée, au mépris du droit international humanitaire. Cette famine n'est pas un dommage collatéral mais une arme de guerre. Les ONG parlent d'« ingénierie de la faim », destinée à briser la société palestinienne. Le cas de Ghadir révèle une stratégie plus vaste : affamer les enfants pour affaiblir les familles, et transformer chaque repas en une lutte désespérée. Pendant que les enfants meurent de faim,

les bombardements se poursuivent sans répit. Ce vendredi, au moins 47 Palestiniens ont été tués et des dizaines d'autres blessés dans plusieurs frappes de l'armée israélienne. L'école Amr Ibn Al-As, transformée en refuge par des centaines de déplacés, a été ciblée à Ghaza-ville, provoquant la mort de 12 personnes, dont des femmes et des enfants. À Cheikh Radwan, une tente de fortune où s'étaient abrités des déplacés a été bombardée, tuant cinq civils, dont trois enfants. Dans le camp de réfugiés d'Al-Chaty, une famille entière, les Al-Aswad, a péri : le père, la mère et leurs deux filles. Les frappes ne s'arrêtent pas aux lieux de refuge : elles visent aussi les infrastructures vitales. À Khan Younès, une attaque de drone israélien a frappé un point de distribution d'eau, blessant plusieurs déplacés qui s'y étaient rassemblés pour remplir quelques bidons. À Rafah, un centre de distribution de nourriture a été bombardé, provoquant d'autres morts et blessés. La stratégie israélienne est claire : il s'agit non seulement d'empêcher l'arrivée de nourriture, mais aussi de terroriser ceux qui tentent d'y accéder. Depuis le début de la guerre, 2.036 Palestiniens ont été tués en tentant de récupérer des vivres aux points de distribution transformés en « pièges mortels », selon le bureau d'information du gouvernement de Ghaza. Le bilan global est vertigineux. Depuis le 7 octobre 2023, l'offensive israélienne a causé la mort de 62.192 Palestiniens et blessé 157.114 autres, en majorité des enfants et des femmes. Plus de 9.000 personnes sont portées disparues sous les décombres, tandis que des centaines de milliers d'habitants

sont déplacés, entassés dans des camps insalubres où le choléra, la gale et la malnutrition menacent chaque jour de nouvelles vies. Un rapport révélé par le quotidien britannique The Guardian confirme l'ampleur du massacre : selon une base de données interne de l'armée israélienne, 83 % des Palestiniens tués sont des civils. Ce taux, extrêmement élevé, dépasse même celui de conflits connus pour leur violence aveugle, comme en Syrie ou au Soudan. Un soldat israélien cité par le journal a témoigné avoir reçu l'ordre de tirer sur toute personne franchissant une ligne imaginaire tracée dans le sable, y compris des enfants et une femme. « Nous avons tiré pour tuer, jamais pour prévenir », a-t-il déclaré. Alors que les bombardements et le blocus tuent chaque jour un peu plus, Israël empêche même les équipes médicales étrangères de venir en aide à la population. Selon le quotidien Haaretz, deux médecins, l'Américaine Mimi Said et la Française Catherine La-Scolan, ont vu leur autorisation d'entrée annulée au dernier moment. La docteure américaine estime que cette décision est liée à ses critiques publiques de l'armée israélienne : « Ils ne veulent pas que nous racontions ce que nous voyons à Ghaza. Quand on est témoin, il devient impossible d'ignorer la vérité. » Sur le terrain, la situation sanitaire est au bord de l'effondrement. La municipalité de Ghaza alerte sur une crise majeure de traitement des eaux usées. Faute de moyens techniques, les eaux non traitées sont rejetées dans la mer, ce qui menace la santé de centaines de milliers de déplacés vivant à proximité.

La bande de Ghaza compte désormais, selon l'ONU, la plus forte proportion d'enfants amputés par rapport à la population totale dans le monde. Face à cette catastrophe, la communauté internationale se contente de déclarations creuses. Les appels de la Cour internationale de Justice, qui a ordonné à Israël de mettre fin aux actes pouvant relever du génocide, sont restés lettre morte. Les résolutions de l'ONU sont ignorées, les convois humanitaires piétinent aux frontières, et le silence complice de plusieurs capitales occidentales conforte l'impunité sioniste. La mort de Ghadir Briqa, comme celle de centaines d'autres enfants, n'est pas une fatalité. Elle est la conséquence directe d'une politique d'extermination qui combine les bombes, le blocus et la famine comme autant d'armes de destruction massive. Ghadir aurait pu vivre, si le lait pour nourrissons n'était pas confisqué, si les médicaments arrivaient dans les hôpitaux, si les camions d'aide n'étaient pas retenus à la frontière. À Ghaza, les enfants meurent désormais de faim avant même de mourir sous les bombes. Et tant que la communauté internationale ne passera pas des condamnations verbales à des actes concrets pour briser le siège et mettre fin aux massacres, d'autres noms viendront s'ajouter à la longue liste de victimes, dont Ghadir restera à jamais le symbole.

M. S.

M. Seghilani

L'ONU, L'OMS ET L'UNICEF

« Une catastrophe humanitaire de fabrication humaine est en cours à Ghaza »

Depuis près de vingt-trois mois, Ghaza vit au rythme des bombardements sionistes, de la famine et d'un taux de mortalité jamais atteint. Tandis que le Conseil de sécurité reste paralysé, incapable d'agir faute d'un veto contre le génocide en cours, la population palestinienne paie le prix fort d'un blocus total et d'attaques incessantes.

Le Réseau de classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC), soutenu par l'ONU, a publié vendredi un avertissement glaçant : la bande de Ghaza est confrontée à son « pire scénario de famine ». Selon ses données relayées par l'agence palestinienne Wafa, la consommation alimentaire a atteint le seuil de la famine dans la majorité du territoire, tandis que la malnutrition aiguë atteint des niveaux inédits dans la ville de Ghaza. Plus de 20.000 enfants ont été hospitalisés entre avril et la mi-juillet pour malnutrition, dont 3.000 dans un état critique. Depuis le 17 juillet, au moins 16 enfants de moins de cinq ans sont morts de faim. L'organisation souligne que le conflit, les déplacements massifs et l'effondrement des services essentiels ont créé une catastrophe sans précédent, appelant à un cessez-le-feu immédiat et à un accès humanitaire sans entraves.

L'UNRWA TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Le Commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a confirmé que « les enfants les plus affamés de Ghaza sont condamnés à mourir si l'aide ne leur parvient pas d'urgence ». Selon lui, la famine est particulièrement

grave dans le nord, où environ un million de personnes survivent encore. L'agence a constaté une augmentation de six fois du nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë depuis mars. « Les Palestiniens de Ghaza meurent déjà de faim, et il y en aura sans aucun doute davantage », a alerté Lazzarini, dénonçant une « famine artificielle et délibérée, fabriquée par Israël ». Il a insisté sur le fait que l'utilisation de la nourriture comme arme de guerre ne peut rester impunie.

DES CHIFFRES EFFRAYANTS

D'après l'IPC, environ 514.000 Palestiniens – près d'un quart de la population de Ghaza – souffrent actuellement de famine, un chiffre qui pourrait atteindre 641 000 d'ici fin septembre. Dans le nord, et notamment à Ghaza-ville, la famine est déjà une réalité. Les régions de Deir el-Balah et de Khan Younès devraient, elles aussi, basculer dans ce scénario d'ici quelques semaines. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a mis en garde contre « une catastrophe de fabrication humaine », soulignant que l'absence de volonté politique pour garantir un accès humanitaire libre a conduit à cet échec dramatique.

FAMINE FABRIQUÉE

Plusieurs responsables onusiens ont élevé la voix. Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré que « la famine n'est pas un mystère, mais une catas-

trophe fabriquée par l'homme », rappelant que, « en tant que puissance occupante, Israël a l'obligation légale d'assurer l'accès à la nourriture et aux soins médicaux ». Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a dénoncé une « situation de malnutrition massive, fabriquée par l'homme », ajoutant que même des maladies bénignes comme la diarrhée deviennent aujourd'hui mortelles pour les enfants faute de soins. Un communiqué conjoint de la FAO, de l'UNICEF et de l'OMS a également mis en garde : d'ici fin septembre, plus de 640.000 personnes seront confrontées à des niveaux « catastrophiques » d'insécurité alimentaire, tandis que plus d'un million d'autres se trouveront en situation d'urgence. Face à cette tragédie, les appels à un cessez-le-feu et à la levée immédiate du blocus se multiplient. « Nous devons mettre fin à la famine coûte que coûte. C'est une course contre la montre », a insisté Ramiz Alakbarov, coordinateur humanitaire de l'ONU pour les territoires palestiniens occupés. Le dernier rapport du ministère de la Santé de Ghaza fait état de 271 décès dus à la famine, dont 112 enfants. La communauté internationale se retrouve une nouvelle fois face à ses responsabilités : sans décision politique immédiate et courageuse, la catastrophe humanitaire risque de s'aggraver encore, condamnant des dizaines de milliers d'enfants palestiniens à une mort lente et évitable.

DES CHARS DÉTRUITS ET DES DRONES ABATTUS

La résistance fait mouche contre l'armée sioniste

La résistance palestinienne poursuit ses actions armées contre l'armée israélienne et ses colons, à la fois dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, en riposte aux crimes de guerre et au blocus imposés au peuple palestinien depuis près de deux ans.

Les Brigades Ezzedine al-Qassam, branche armée du mouvement de la résistance palestinienne, ont annoncé avoir visé un centre de commandement de l'armée israélienne ainsi que des rassemblements de soldats et de blindés près de Rafah, dans le sud de Ghaza. L'attaque a été menée à l'aide de roquettes de type "Rajoum" de 114 mm. Les combattants ont également ciblé des positions israéliennes sur l'axe Salah al-Din et dans la zone de Morag, au sud du territoire, avec des tirs de mortiers lourds. La veille, des frappes similaires avaient été menées près de la mosquée Al-Rantissi, à Khan Younés. Parallèlement, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa ont revendiqué une action conjointe avec les Brigades Abdelkader al-Husseini ayant abouti à l'abattage d'un drone israélien de type "quadricoptère" au nord de Ghaza. De leur côté, les Brigades Al-Qods, branche armée du Jihad islamique, ont diffusé des images documentant un guet-apens monté de concert avec les Brigades al-Qassam dans le quartier de Choujaïa, à l'est de la ville de Ghaza. Ces images montrent la destruction de deux chars Merkava par des charges explosives de type "Thaqib" et "Shawaz", ainsi que l'endommagement d'un troisième blindé par un tir antichar. Mercredi



encore, les Brigades al-Qassam ont revendiqué une opération d'envergure visant un site militaire israélien nouvellement installé au sud-est de Khan Younés.

UNE OPÉRATION DE RÉSISTANCE INDIVIDUEL EN CISJORDANIE OCCUPÉE

En Cisjordanie occupée, une attaque individuelle a été menée jeudi près du village d'Al-Mughayir, à l'est de Ramallah. Selon les médias israéliens, un Palestinien a agressé un colon après que son arme se soit érayée. L'assaillant a frappé violemment sa cible, la blessant grièvement, avant de se retirer indemne. Le mouvement de la résistance palestinienne a salué cette "opération héroïque" qu'il considère comme un symbole du courage et de la détermination du peuple palestinien face à la violence coloniale. Dans un communiqué, il a appelé les habi-

tants de Cisjordanie et d'El Qods à intensifier la confrontation avec l'occupation et à se joindre aux mobilisations populaires prévues les 22, 23 et 24 août, ainsi qu'aux jours suivants. Selon les factions palestiniennes, ces actions illustrent la détermination du peuple à poursuivre la lutte contre l'occupation "jusqu'à la libération de la terre et des lieux saints". Elles interviennent dans un contexte d'aggravation du siège de Ghaza et d'escalade de la répression en Cisjordanie, où les incursions et arrestations de l'armée israélienne se multiplient quotidiennement. La multiplication des opérations armées et populaires confirme une intensification de la résistance palestinienne sur les deux fronts, Ghaza et la Cisjordanie, et laisse présager de nouvelles confrontations dans les jours à venir.

M. Seghilani

56^E ANNIVERSAIRE DE L'INCENDIE CRIMINEL D'EL-QODS

« L'occupation n'a aucune souveraineté sur Al-Aqsa »

À l'occasion du 56^e anniversaire de l'incendie criminel du 21 août 1969 qui a ravagé une partie de la mosquée Al-Aqsa, les forces de la résistance palestinienne, en particulier le mouvement de la résistance palestinienne, ont réaffirmé que l'entité sioniste n'a « aucune légitimité ni souveraineté sur le moindre centimètre de la mosquée sacrée ».

Dans un communiqué officiel, la résistance a dénoncé les crimes de guerre qui se poursuivent contre le peuple palestinien, notamment à Ghaza, soumis depuis plus de 22 mois à un siège impitoyable, aux massacres et à une politique génocidaire. Elle a également dénoncé l'accélération des projets coloniaux et de judaïsation en Cisjordanie et à El Qods, ainsi que les tentatives répétées de division temporelle et spatiale de la mosquée Al-Aqsa, prélude à la construction du prétendu « troisième temple » sur ses ruines. Le 21 août 1969, un extrémiste australien, Denis Michael Rohan, a pénétré dans la mosquée et mis le feu à son aile orientale. Le sinistre a causé de graves dommages : toitures effondrées, décorations millénaires détruites, tapis et manuscrits réduits en cendres, ainsi que la disparition d'éléments architecturaux uniques comme le mihrab de Zakaria et le toit du Masjid Omar.

L'incendie, qui avait nécessité plusieurs années de restauration, avait été aggravé par les manœuvres de l'occupation israélienne, qui avait coupé l'eau dans la zone et retardé l'intervention des pompiers. Depuis, les Palestiniens et l'ensemble du monde musulman commémorent cette date afin de rappeler les tentatives incessantes de judaïsation d'El Qods et de ses lieux saints.

LE PLAN DE DOMINATION ET LE « GRAND ISRAËL »

Le communiqué de la résistance palestinienne met en garde contre les ambitions qui dépassent la Palestine historique. Citant les déclarations du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu sur le projet de « Grande Israël », elle a appelé les peuples arabes et musulmans à agir de manière sérieuse pour freiner cette politique coloniale, isoler l'occupation sur le plan international et poursuivre ses dirigeants en justice pour crimes de guerre. « Ni l'incendie criminel ni les décennies d'occupation n'imposeront une souveraineté illégitime sur Al-Aqsa », souligne le communiqué, qui insiste sur le fait que « Jérusalem et la mosquée Al-Aqsa resteront le cœur du conflit et la boussole de l'unité du peuple palestinien et de la Oumma islamique ». Depuis 1967, l'occupation a multiplié ses

attaques contre le sanctuaire. Après l'échec de la tentative initiale de placer Al-Aqsa sous l'autorité du ministère israélien des religions, la gestion fut confiée à l'administration jordanienne des Waqfs.

Pendant, les agressions se sont intensifiées avec les années : incursions quotidiennes de colons protégés par la police israélienne, restrictions imposées aux fidèles palestiniens, fermetures arbitraires et interdiction d'entrer pour des milliers de musulmans. Aujourd'hui, les incursions atteignent des niveaux sans précédent : jusqu'à 1 200 colons pénètrent simultanément dans l'enceinte, en groupes successifs, effectuant des rituels religieux sous la protection de l'armée. Ces pratiques relèvent d'un processus que les chercheurs qualifient de « division temporelle et spatiale » de la mosquée, visant à effacer progressivement son identité islamique.

TÉMOIGNAGES ET APPELS

Lors d'une conférence tenue à Beyrouth à l'occasion de cet anniversaire, l'ONG El-Qods International a présenté son 19^e rapport « Œil sur Al-Aqsa », révélant une intensification des incursions et des projets de judaïsation autour du site. Le rapport indique que près de 39 000 colons ont pénétré dans la mosquée au cours de l'année écoulée, soit une aug-

mentation de 36 % par rapport à l'année précédente. Hicham Yaacoub, chercheur et responsable des études de l'ONG, a souligné que « l'incendie de 1969 continue de brûler symboliquement aujourd'hui, à travers les agressions répétées, les fouilles archéologiques destructrices et la confiscation des terres et des bâtiments autour de la vieille ville ». De son côté, la « Commission des Oulémas de Palestine » a déclaré que le feu criminel d'il y a 56 ans s'est transformé en une « fournaise humaine » visant désormais Ghaza et la Cisjordanie, où le peuple palestinien subit une répression sans précédent. Dans ce contexte, la résistance palestinienne appelle les peuples et gouvernements arabes et musulmans à assumer leur responsabilité historique dans la défense d'El-Qods et de la mosquée Al-Aqsa. Elle exhorte les habitants de la ville et de la Cisjordanie à renforcer leur présence, notamment par le ribat et l'itakaf dans le sanctuaire, et appelle les libres du monde entier à intensifier leurs actions de solidarité, en particulier le vendredi 22 août. Enfin, le communiqué rend hommage aux martyrs de Ghaza, de la Cisjordanie, d'El-Qods et des camps de réfugiés, rappelant que la résistance sous toutes ses formes demeure « le seul chemin vers la libération et le retour ».

M. S.

LE LEADER DU MOUVEMENT ANSAR ALLAH AU YÉMEN : « Désarmer la résistance, c'est soutenir l'occupation »

Le leader du mouvement Ansar Allah au Yémen, Abdel Malik Al-Houthi, a affirmé jeudi, dans son discours hebdomadaire, que les opérations de soutien menées par les forces yéménites contre Israël se poursuivent sans relâche, en parallèle à l'agression contre Ghaza. Selon lui, le blocus imposé à la navigation israélienne demeure « total » à travers la mer Rouge, le golfe d'Aden et la mer d'Arabie. Il a rappelé que le port d'Oum Al-Rachrach (Eilat) reste paralysé en raison des frappes yéménites menées en appui à la résistance palestinienne. Al-Houthi a précisé que deux nouvelles opérations ont été effectuées cette semaine dans le nord de la mer Rouge, visant des navires ayant violé l'interdiction, portant à 42 le nombre total d'opérations depuis la fin juillet. Ces attaques ont mobilisé des missiles hypersoniques et des drones. Le dirigeant yéménite a également dénoncé les appels visant au désarmement de la résistance au Liban et en Palestine, qualifiant cette orientation de « soutien direct à l'occupation israélienne ». Pour lui, la passivité du monde arabe et musulman face aux crimes commis à Ghaza est le fruit de « décisions politiques, et non d'un hasard ». Il a par ailleurs accusé certains régimes arabes de collaborer avec Tel-Aviv. Abdel Malik Al-Houthi a pointé le rôle du régime saoudien, qui selon lui fournit « une aide militaire directe » à Israël, ainsi que la récente transaction conclue entre l'Égypte et l'occupation, évaluée à 35 milliards de dollars, en échange de livraisons de gaz, qu'il qualifie de « soutien effectif à l'ennemi sous couvert d'accord économique ».

AVERTISSEMENT SUR LE PROJET DE « GRANDE ISRAËL »

Dans son allocution, Al-Houthi a mis en garde contre le projet politique du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, visant à ériger une « Grande Israël », dont l'objectif serait « la domination de la région et l'asservissement des peuples ». Pendant ce temps, déplore-t-il, les pays arabes « se contentent de publier des communiqués sans aucune action concrète ». Évoquant la situation humanitaire, le leader d'Ansar Allah a condamné les crimes commis cette semaine par l'occupation israélienne à Ghaza, marqués par des bombardements massifs et l'aggravation de la famine. Selon lui, des centaines de Palestiniens ont été tués, des milliers blessés, et près de 250 000 enfants sont désormais menacés de mort lente en raison de la malnutrition et du blocus. « Ce que subit Ghaza est une tragédie sans précédent, le véritable crime du siècle », a-t-il déclaré, dénonçant un « plan de famine organisé » par l'entité sioniste. Al-Houthi a également alerté sur les manœuvres israéliennes en Cisjordanie et à El-Qods occupée. Il estime que l'objectif est « d'isoler El-Qods, de couper ses liens avec la Cisjordanie et d'accélérer la judaïsation de la ville », avec pour cible directe la mosquée Al-Aqsa. « C'est un projet hostile auquel aucun peuple libre ne peut renoncer », a-t-il insisté. Enfin, il a condamné l'attitude du ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, qui s'est introduit récemment dans une prison pour menacer le dirigeant palestinien détenu Marwan Barghouti, qualifiant ce geste de « provocation inadmissible ».

M. S.



CONSTAT D'ÉCHEC À GENÈVE

Partie remise pour l'accord sur la pollution plastique

Les Nations unies se sont réunies, du 5 au 15 août 2025, à Genève, pour le sixième cycle de négociations en vue d'aboutir à un traité international sur la pollution plastique, mais le sommet a pris fin sur un constat d'échec.

Les délégués n'ont pas réussi à atteindre leur objectif : finaliser un traité juridique sur la problématique du plastique. La volonté de sceller un accord mondial juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique s'est heurtée aux divergences persistantes entre États. Les délégués ont convenu de reprendre les discussions à une date ultérieure, faute de consensus. « Je regrette profondément que, malgré des efforts sérieux, les négociations (...) se soient conclues sans consensus », a déploré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans une déclaration publiée à l'issue de la session. Saluant « la détermination des États membres à rester engagés » et à poursuivre le processus, il a rappelé que le



monde avait besoin d'un traité « pour relever ce défi monumental pour les populations et l'environnement ». Même son de cloche du côté de la cheffe du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ), l'agence chargée d'encadrer le processus intergouvernemental. « Ces dix jours ont été difficiles, dans un contexte géopolitique complexe, marqué par des défis économiques et des tensions multilatérales », a ainsi reconnu Inger Andersen. « Cependant, une chose reste claire : malgré ces complexités, tous les pays souhaitent clairement rester à la table des négociations ». Dans les couloirs du Palais des Nations, au cœur de la ville suisse, la présence de 183 délégations témoignait du poids politique du futur traité. Des représentants d'îles du Pacifique, couronnés de fleurs éclatantes, y côtoyaient d'autres négociateurs aux atours plus sobres. Tous avaient les traits tirés par une ultime session nocturne. Au total, plus de 2.600 participants – dont 1.400 délégués nationaux et près de 1.000 observateurs – ont participé à cette nouvelle session. Aux côtés des diplomates chargés de dessiner les contours du futur traité, la société civile – des peuples autochtones aux ramasseurs de déchets, en passant par la communauté scientifique – a multiplié les actions symboliques, les réunions publiques et les installations artistiques pour rappeler l'urgence du moment. Objectif affiché : arrêter un texte sur un instrument contraignant couvrant l'ensemble du cycle de vie des plastiques, depuis la conception jusqu'aux déchets. Quatre groupes de

contact ont planché sur les questions les plus épineuses : plafonds de production, produits chimiques préoccupants, financement ou mécanismes de conformité. Mais, malgré un « engagement intensif », selon le PNUÉ, aucun accord n'a été trouvé sur les propositions mises sur la table. « Même si nous n'avons pas abouti au texte de traité que nous espérons, le PNUÉ poursuivra son travail contre la pollution plastique, une pollution qui se trouve dans nos eaux souterraines, dans nos sols, dans nos rivières, dans nos océans et, oui, dans nos corps », a insisté Mme Andersen. Pour Luis Vayas Valdivieso, président du comité de négociation intergouvernemental du traité, l'échec provisoire ne doit pas entamer la détermination des États membres : « Ne pas atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé peut être source de tristesse, voire de frustration. Mais cela ne doit pas nous décourager ».

Le processus, lancé en mars 2022, entre donc dans une phase délicate. « À l'issue de cette session, nous repartons avec une compréhension des défis à relever et un engagement renouvelé et commun à les relever », a déclaré Jyoti Mathur-Filipp, dont le rôle est d'encadrer le processus. Et de conclure : « Nous avons désormais l'obligation de progresser ». En décembre dernier, les pays qui négocient un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans le milieu marin, avaient ajourné leur cinquième session qui se déroulaient à Busan, en Corée du Sud, sans parvenir à un accord.

BIODIVERSITÉ

Un comité de gestion pour le Parc du Djurdjura

Il est fréquent que les atteintes aux espèces sauvages soient le résultat d'activités d'opérateurs économiques qui détruisent le milieu naturel en ignorant ou en sous estimant les répercussions de leurs actes. Face à ce risque, plusieurs dispositifs ont été mis en place à l'échelle internationale dont le Réseau mondial de réserves de biosphère, reconnues par l'UNESCO comme zones modèle conciliant la conservation de la biodiversité et le développement durable dans le cadre du programme sur l'Homme et la biosphère (MAB). Le MAB est un programme scientifique intergouvernemental visant à établir une base scientifique pour améliorer les relations homme-nature au niveau mondial. Il propose un agenda de recherche interdisciplinaire, encourage le renforcement des capacités et a pour principaux objectifs de réduire la perte de biodiversité et d'en traiter les aspects écologiques, sociaux et économiques. Pour mettre en application ses différents travaux interdisciplinaires sur le terrain, le MAB s'appuie sur le Réseau mondial de réserves de biosphère, les réseaux et les partenaires régionaux pour l'échange des connaissances, la recherche et la surveillance, l'éducation et la formation, ainsi que la prise de décision participative. Créées en 1976, les réserves de biosphère rassemblent des écosystèmes reconnus par le MAB. Leurs superficies varient de quelques hectares à 30 millions. Les réserves sont destinées à remplir trois fonctions : conservation des écosystèmes et de la biodiversité ; développement économique et humain durable ; appui logistique pour la recherche, la surveillance continue, l'éducation et l'échange d'informations. En raison de l'importance de sa biodiversité, le Parc National du Djurdjura a été érigé, en 1997, en réserve de biosphère du programme MAB de l'UNESCO. Il se trouve dans la partie nord de l'Algérie, entre Tizi-Ouzou et Bouira, à environ 40 Km à vol d'oiseaux de la mer et 150 Km à l'Est d'Alger et s'étend sur 18 850 Ha. La végétation du parc est de type méditerranéenne, elle est composée en majorité de cèdre de l'atlas et Chêne vert plus ou moins mélangés selon l'altitude. Le Parc National du Djurdjura abrite plus d'une vingtaine de mammifères parmi lesquels : le singe magot, l'hyène rayé, la Mangouste, le chacal doré, le Serval, la Genette, le porc épic et la belette. L'avifaune compte des espèces d'importance écologique telles que l'aigle royal, le vautour fauve, le gypaète barbu, le percnoptère d'Égypte, l'aigle de bonelli, le Faucon crécerelle, la buse féroce, la chouette hulotte, le hibou grand duc. Son directeur a lancé une série de consultations auprès des populations et acteurs locaux afin de créer un comité de gestion pour la réserve de biosphère. Une fois installé, ce comité sera responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan de gestion visant à concilier la protection de l'environnement avec les besoins socio-économiques des populations.

INFO

CLIMAT Sécheresse en Somalie

La Somalie, terre de conflits, de violence et de famine, est aujourd'hui l'épicentre du réchauffement climatique qui ronge la Corne de l'Afrique. Depuis 2022, le pays est confronté à une sécheresse chronique et des inondations dévastatrices, responsables de la baisse des rendements agricoles, et à une insécurité grandissante. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), si des conditions plus humides ont été enregistrées dans le sud de la Somalie pendant la récente saison des pluies (mars-juin), une sécheresse généralisée a persisté dans les régions du nord. Environ 2,5 millions de personnes en Somalie vivent dans des zones touchées par la sécheresse, préviennent des agences des Nations Unies qui mènent actuellement une mission d'évaluation conjointe avec leurs partenaires. Les rapports préliminaires font état d'une insécurité alimentaire croissante, d'un accès de plus en plus limité à l'eau et aux pâturages, et de perturbations majeures des moyens de subsistance, signale le dernier rapport le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), relevant que les autorités ont lancé des appels à l'aide d'urgence.

INFO

AIN DEFLA

Plus de 1.300 oiseaux migrateurs recensés

Plus de 1.300 oiseaux migrateurs aquatiques de différentes espèces ont été recensés en 2025 par la Conservation des forêts au niveau des barrages et retenues collinaires de la wilaya d'Ain Defla. Les services des forêts ont indiqué que l'opération de recensement hivernal des oiseaux migrateurs aquatiques qui s'est déroulée en janvier dernier, "a permis de recenser près de 1.349 oiseaux d'une dizaine d'espèces". Les espèces d'oiseaux recensées sont le canard colvert, le grand cormoran, le héron cendré, le grèbe huppé, la foulque macroule, le canard souchet, la sarcelle d'hiver, l'échasse blanche, la grande aigrette, le tadorne de Belon et la mouette rieuse. Ces espèces ont été observées par les agents forestiers au niveau de 4 barrages, à savoir, Deurdeur, Ghrib, Ouled Mellouk et Sidi M'hamed Ben Taiba et de 5 retenues collinaires qui se trouvent à Oued Tigzel, Oued Taghia, Oued Boukali, Berket Boumedfaa et Oued Rahil, a-t-on souligné à la Conservation des forêts.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En écologie, l'habitat d'un individu (ou d'une espèce) est le territoire sur lequel il (ou elle vit). Il se caractérise par sa superficie, le type de sol, le climat, la végétation... Un même habitat peut abriter de nombreuses espèces, chacune occupant une niche écologique différente.

Repéré pour vous

En prévision du lancement de la campagne de la chasse, prévu pour le 15 septembre prochain, une opération de recensement du gibier concernant la perdrix gabra, a été entamée, dans la wilaya d'Ain Defla.

SOUK-AHRAS. SAISON AGRICOLE 2024-2025

Production de plus de 1.500 quintaux de miel

La production de miel de la wilaya de Souk Ahras au titre de l'actuelle saison agricole 2024-2025 a atteint 1.512 quintaux au terme de l'opération de récolte entamée au mois de juin passé, soit une augmentation de 983,47 quintaux comparativement à la saison précédente, a indiqué jeudi le directeur local des services agricoles (DSA), Abdelhakim Aïssat.

La production de cette saison vient booster la dynamique de développement de la filière apicole dans la wilaya, a indiqué le même responsable à l'APS précisant que cette quantité de miel a été produite par 20.453 ruches soit un rendement moyen de 13,52 kg par ruche. Cette évolution de la production de miel s'explique, a-t-il ajouté, par plusieurs facteurs positifs dont l'augmentation du nombre des apiculteurs estimé actuellement à 16.000 éleveurs dont la majorité possède l'expérience suffisante pour maîtriser les techniques d'élevage moderne surtout après avoir bénéficié des programmes de formation organisés par la chambre de l'agriculture et les instituts de formation spécialisés de la wilaya contribuant de la sorte à élever le rendement et améliorer la qualité du miel local. Concernant le soutien apporté aux apiculteurs de la wilaya, M. Aïssat a indiqué que les services agricoles ont entamé dernièrement la distribution de 4.210 ruches pleines ainsi que le matériel utilisé en apiculture à 421 apiculteurs avec une moyenne de 10 ruches par éleveur bénéficiaire, relevant que ce programme a mobilisé un montant de 40 millions DA et ce, dans le cadre du développement de cette filière dans la wilaya. Souk Ahras compte parmi les wilayas leaders à l'échelle nationale dans la production de miel grâce à ses ressources natu-



PH: DR

relles, la compétence de ses apiculteurs et le soutien constant accordé à cette filière pour en favoriser le développement et ouvrir des opportunités prometteuses à l'exportation

surtout avec la demande croissante sur le miel naturel sur les marchés nationaux et internationaux, a relevé le même responsable.

CHLEF. POUR PROTÉGER LA VIE SAUVAGE

Aménagement de bassins d'eau en zones forestières

Des bassins d'eau ont été installés dans différentes zones forestières de Chlef, à l'initiative de la Conservation des forêts de la wilaya, en collaboration avec plusieurs associations de chasse et de protection de la faune, en vue de protéger la vie sauvage et préserver l'équilibre écologique, a-t-on appris, jeudi, auprès de cet organisme. Face à la hausse des températures et dans le but d'éviter la migration des animaux et des oiseaux à la recherche d'eau, les services des forêts de Chlef ont installé des points d'eau artificiels dans la région d'El-Othmania et dans la forêt domaniale de Bou-Salah (El-Attatfa), relevant du secteur forestier d'Ouled Ben Abdelkader, a indiqué la même source. Cette opération, qui a vu la participa-

tion de nombreuses associations dédiées à la chasse et à la protection de la biodiversité et de l'environnement, en plus des riverains des forêts, vise à "maintenir les populations d'oiseaux et d'animaux sauvages sur place, éviter leur migration et leur mortalité, tout en contribuant à la préservation de l'équilibre écologique local", selon la même source. Les mêmes services, accompagnés des agents du secteur forestier d'Ouled Ben Abdelkader, de l'Association de chasse locale et de la section de Chlef de l'Association nationale d'ornithologie, ont procédé, en début de semaine, au suivi et au remplissage des bassins déjà réalisés, tout en inspectant d'autres sites appelés à accueillir ce type d'aménagements, à l'avenir. Au plan de la protection de

l'environnement et de la prévention des incendies de forêt, la Conservation des forêts de Chlef poursuit toujours ses campagnes de sensibilisation.

La dernière en date a ciblé, mardi dernier, les usagers du chemin de wilaya (CW) N24 reliant Beni Haoua à Briara, un axe connu pour la densité de son couvert forestier.

Cette opération a vu la participation des différents services de sécurité et de la Protection civile.

La Conservation des forêts a rappelé, à cette occasion, l'importance pour les citoyens de signaler immédiatement tout départ de feu, en vue d'améliorer la rapidité des interventions, de réduire les risques d'incendie et de préserver l'environnement et la ressource forestière.

SÉTIF. ANGEM

Clôture des portes ouvertes sur le dispositif du microcrédit

Les portes ouvertes sur le dispositif géré par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), organisées depuis le 19 août au parc d'attractions de la ville de Sétif afin de stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes, ont été clôturées, jeudi. Le directeur par intérim du bureau de wilaya de l'ANGEM, Amine Haddad, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ces portes ouvertes "visaient en particulier à informer les femmes au foyer des opportunités de développer de petits projets à travers des microcrédit, et à accompagner les jeunes en leur suggérant des idées de projets et en leur fournissant les informations nécessaires sur les mécanismes de financement et de soutien, tout en établissant des contacts avec les artisans et les professionnels activant au sein du parc d'attrac-

tions et dans son voisinage". Cette manifestation s'inscrit, selon le même responsable, dans le cadre des orientations de la direction générale de l'ANGEM visant à tendre la main aux populations ciblées et à les sensibiliser aux avantages du microcrédit, tout en renforçant la communication de proximité et en consolidant la culture de l'entrepreneuriat qui participe au développement local et permet aux groupes ciblés de concrétiser leurs projets". Il convient de relever que ces portes ouvertes ont suscité un engouement remarquable des jeunes qui ont pu, à travers cette manifestation, se renseigner directement auprès des cadres de l'ANGEM quant aux conditions à remplir pour bénéficier du microcrédit, la nature des projets pouvant être financés et le délai effectif de l'octroi du crédit.

BORDJ BOU-ARRERIDJ.

DÉVELOPPEMENT

Plusieurs projets réalisés à la commune d'El M'hir

La commune d'El M'hir (Ouest de Bordj Bou Arreridj) a bénéficié de la concrétisation de plusieurs projets de développement, relevant, notamment des secteurs de l'éducation, des transports et de l'aménagement urbain, a-t-on appris jeudi auprès du président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale, Hocine Mekhalfia. Le secteur de l'éducation a ainsi été consolidé par un nouveau groupe scolaire en prévision de la prochaine rentrée, réalisé pour un coût de 12 millions DA au titre du programme communal de développement (PCD) afin de renforcer les conditions de scolarité des élèves, a précisé à l'APS le même élu. Le même secteur a bénéficié également de la mobilisation de 31 bus dont 26 au titre de conventions signées avec des transporteurs privés pour assurer le transport des élèves habitant des villages et agglomérations éloignés des établissements scolaires, selon la même source. La commune d'El M'hir a connu également la concrétisation de plusieurs autres projets de réhabilitation de routes dont celle reliant l'agglomération "El Khebi" à la RN-5 et la route du lycée outre l'aménagement urbain, la réalisation de réseaux d'approvisionnement en eau potable et de revêtement des routes des cités "Selatna", "Djebassa Metaa Chems" et du lotissement 83 lots, selon le même élu. D'autres opérations similaires ont été programmées pour la localité de "Zouaouda", a indiqué le même responsable.

TÉBESSA. RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA CITÉ EL KENISSIA

Plus de 26 millions de dinars alloués

La direction de l'Hydraulique de la wilaya de Tébessa a alloué une enveloppe financière de plus de 26 millions de dinars à des travaux de rénovation du réseau d'assainissement de la cité El Kenissia, au chef-lieu de wilaya, a indiqué, jeudi, le directeur intérimaire du secteur, Salim Dib. Le même responsable a précisé que ce montant, puisé de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, permettra de rénover ce réseau le long de la cité El Kenissia, depuis l'avenue principale jusqu'à la route d'El Kouif, sur un linéaire de 1.050 m. Le délai imparti à la réalisation des travaux, lancé en cours de semaine, ont été fixés à 4 mois, selon M. Dib qui a ajouté que la concrétisation de ce projet permettra de protéger plus de 10.000 habitants du vieux quartier El Kenissia des maladies à transmission hydrique (MTH) et de préserver l'environnement.

ANNABA. COMMUNE

DE SIDI AMMAR

Récupération de 11,85 hectares de foncier

Une poche foncière totalisant 11,85 hectares a été récupérée dans la commune de Sidi Ammar (daïra d'El Hadjar, wilaya d'Annaba), à la suite d'une opération de relogement de 541 familles vivant dans des habitations précaires dont il a été procédé à la démolition car construites illicitement, selon un communiqué publié jeudi par la wilaya. Le document souligne que l'opération, menée dans les zones de Chaïba I et II, s'inscrit dans le cadre de "la stratégie nationale visant à éliminer, à travers toutes les wilayas du pays, les habitations précaires, érigées de manière illicite, dans l'optique de réaliser de nouveaux projets de logements et d'équipements publics destinés à améliorer le cadre de vie du citoyen". La récupération du foncier en question, conduite "sous la supervision directe des autorités locales avec mise à contribution des services de sécurité (sûreté et gendarmerie nationales) et de la protection civile", précise encore le communiqué. Les 541 familles ont été relogées dans de nouveaux appartements, en coordination avec l'Office de promotion et gestion immobilière (OPGI), selon la même source qui a souligné que cette opération "procède d'un vaste programme portant récupération du foncier occupé illicitement et élimination progressive de l'habitat précaire", tout en contribuant à "l'émergence de nouveaux projets de développement".



LA MALADIE DU CROHN :

Une maladie inflammatoire chronique de l'intestin

Parfois des douleurs abdominales persistantes ou intenses peuvent être le signe de maladies peu connues comme la maladie de Crohn, une maladie inflammatoire chronique de l'intestin due à un dérèglement du système immunitaire intestinal, caractérisée par des périodes de poussées qui peuvent impacter fortement le confort de vie.

En effet, la maladie de Crohn est une maladie chronique inflammatoire de l'intestin. Elle peut toucher tous les segments de l'appareil digestif (tube digestif), mais elle est souvent marquée au niveau de l'intestin grêle (de la paroi intestinale), du côlon et de l'anus. Elle fait partie des MICI (maladies inflammatoires chroniques de l'intestin) avec la rectocolite hémorragique. La maladie de Crohn est une pathologie liée à une hyperactivité du système immunitaire. Elle touche le plus souvent les jeunes adultes (entre 20 et 30 ans), mais peut se déclarer à tous les âges, même chez l'enfant. Inflammatoire chronique de l'intestin, MICI).

Quels sont les signes de la maladie de Crohn ?

- Symptômes digestifs : «douleurs abdominales (spasmes, brûlures) parfois fortes, par crises, similaires à celles causées par l'appendicite, diarrhée qui dure parfois abondante et liquide, douleurs anales et écoulements de glaire ou de sang par l'anus, Perte d'appétit, nausées et vomissements.
- Symptômes généraux très souvent pré-



sents : En raison du retard diagnostique, la maladie est responsable de : «fatigue, amaigrissement, pâleur liée à une anémie par carence en fer ou en vitamine B12, cassure de la courbe de poids et de taille chez l'enfant et l'adolescent.

- Symptômes non digestifs : Dans certaines formes de maladie de Crohn, non majoritaires, l'inflammation touche d'autres parties du corps et provoque : «des rhumatismes articulaires, inflammation des articulations du rachis (spondylarthrite) ou des grosses articulations, des problèmes dermatologiques tels que les aphtes buccaux ou l'érythème noueux (boursoufflures de la taille d'une noix, dures, rouges et douloureuses, sur les jambes et les avant-bras), une atteinte oculaire comme l'uvéïte. Après avoir confirmé la présence de la maladie, il existe un traitement qui empêche la destruction de la paroi intestinale, amélioré puis faire disparaître les symptômes et enfin restaurer une vie normale. Avant tout, il est impératif d'ar-

rêter le tabagisme qui entretient l'inflammation. Pour améliorer les symptômes on peut prescrire des corticoïdes sur une durée courte mais ils ne cicatrisent pas la paroi et sont à proscrire sur le long terme car responsables d'effets indésirables majeurs. Selon la sévérité des ulcères et la destruction pariétale, le médecin spécialiste peut prescrire des thérapies biologiques ou « biothérapies » dont certaines sont utilisées depuis plus de 20 ans. Elles permettent d'améliorer les symptômes et de cicatriser le tube digestif.

Conseils pour la vie quotidienne avec la maladie de Crohn :

Adoptez une alimentation saine et équilibrée, en privilégiant les aliments frais et bien cuits, et en limitant les produits transformés, gras et riches en fibres. Menez une vie active en pratiquant une activité physique régulière, gérez votre stress, respectez les règles d'hygiène pour éviter les infections, et privilégiez un sommeil suffisant. **L.Zeggane**

CANCER DU SEIN :

Une nouvelle piste identifiée en cas de résistance au traitement



Des chercheurs australiens ont identifié un mécanisme clé derrière la résistance au traitement du cancer du sein à récepteurs d'oestrogènes positifs (ER+), le sous-type le plus courant dans le monde.

Selon un communiqué publié par l'Institut de recherche médicale Garvan basé à Sydney, «l'étude a révélé pourquoi certains cancers du sein résistent au traitement, ouvrant potentiellement la porte à des thérapies plus efficaces pour les patients». En effet, «les scientifiques ont découvert que l'inactivation d'une voie de stress fait que les cellules cancéreuses du sein ER+ ignorent les signaux de stress et échappent au traitement», selon l'étude publiée dans le Journal of Experimental & Clinical Cancer Research d'Italie. L'équipe a découvert que l'inactivation de la voie JNK permet aux cellules cancéreuses de résister à la thérapie endocrinienne associée aux inhibiteurs de CDK4/6, un traitement de première intention courant pour les patients à haut risque.

FORMATION DE CALCULS DANS LES REINS:

Tout ce qu'il faut savoir

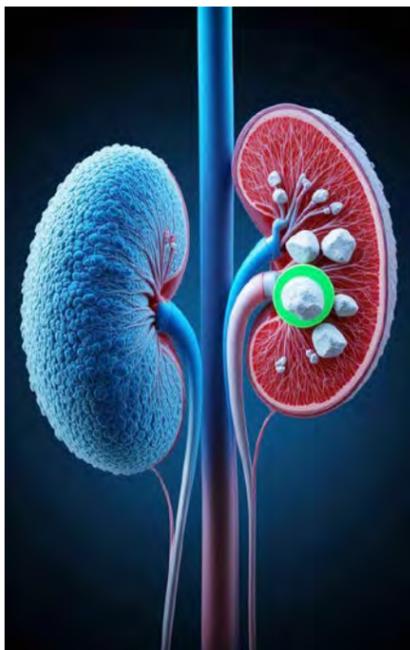
Les calculs rénaux sont un problème urinaire très courant, qui se manifeste souvent par de fortes douleurs. Ce sont des cristaux qui se forment dans les reins ou les voies urinaires à partir de minéraux et de sels. Ils peuvent avoir différentes tailles et formes. Les plus petits peuvent être évacués sans qu'on s'en aperçoive, tandis que les plus gros peuvent bloquer les voies urinaires et causer une douleur intense. Les calculs rénaux, ou néphrolithiases en langage médical, se forment lorsque certains minéraux et sels présents dans l'urine s'agglomèrent et se cristallisent en une masse dure. En temps normal, ces substances sont évacuées avec l'urine. Mais si le volume d'urine diminue ou si la quantité de ces minéraux augmente, la formation de calculs est possible. Ces formations, qui se développent dans le rein, peuvent ensuite migrer vers le canal urinaire, provoquant des blocages. Les calculs rénaux se divisent en différents groupes selon leur composition chimique. Cette classification est essentielle pour choisir le bon traitement et les bonnes stratégies de prévention. Chaque type de calcul se forme pour des raisons différentes et le risque de récurrence n'est pas le même. Une analyse en laboratoire du calcul permet de déterminer de quel type il s'agit.

Douleur intense et nausées : les symptômes des calculs rénaux
Quand ils sont petits, les calculs rénaux peuvent être évacués sans que vous ne vous en rendiez comp-

te. Mais dès qu'un calcul grossit ou se met à bouger dans les voies urinaires, il provoque des douleurs intenses, souvent insupportables. Les symptômes varient en fonction de la taille et de l'emplacement du calcul, allant d'un inconfort léger à une douleur extrême. Quand le calcul entre dans l'uretère, des douleurs soudaines et spasmodiques apparaissent. Ces douleurs commencent généralement dans le flanc, avant de se propager vers le bas de l'abdomen et l'aîne.

Voici les symptômes les plus courants des calculs rénaux :

- Forte douleur dans le flanc (colique néphrétique). La douleur vient par vagues.
- Douleur dans le bas-ventre ou l'aîne : Quand le calcul descend dans l'uretère, la douleur se diffuse vers l'aîne.
- Sang dans les urines (hématurie) : L'urine est rose, rouge ou marron. C'est le signe que le calcul irrite les voies urinaires.
- Brûlures et douleurs en urinant : Surtout quand le calcul approche de la vessie.
- Besoin fréquent d'uriner : Un calcul près de la vessie peut augmenter le besoin d'uriner.
- Nausées et vomissements : Les douleurs intenses peuvent affecter le système gastro-intestinal.
- Fièvre et frissons : S'il y a une



infection en plus du calcul, une intervention d'urgence est nécessaire.

- Urine trouble et malodorante : Ces signes peuvent indiquer une infection urinaire.

Si vous avez un ou plusieurs de ces symptômes, surtout si la douleur est forte ou accompagnée de fièvre, il est crucial de consulter un médecin sans attendre.

Pourquoi on a des calculs rénaux ? Les facteurs de risque à connaître

Les causes des calculs rénaux

sont généralement un excès de substances qui forment des cristaux (calcium, oxalate, acide urique, etc.) ou, à l'inverse, un manque de liquides (comme l'eau) qui permettent de les dissoudre. En temps normal, l'urine dissout ces substances et les élimine. Mais quand cet équilibre est rompu, des cristaux se forment et finissent par s'agglomérer en calculs. La génétique, les habitudes alimentaires, l'environnement et certaines maladies peuvent aussi jouer un rôle dans leur formation.

Voici les principaux facteurs qui peuvent provoquer des calculs rénaux :

Hydratation insuffisante : C'est le facteur de risque le plus courant. Une urine trop concentrée favorise la formation de cristaux.

Consommation excessive de sel, de protéines et d'oxalate : Les protéines animales et le sel en particulier augmentent l'élimination du calcium et déclenchent la formation de calculs.

Prédisposition génétique : Le risque est plus élevé si un membre de votre famille a des antécédents de calculs rénaux.

Infections urinaires : Elles jouent un rôle important dans la formation des calculs de struvite.

Obésité et sédentarité : Ces facteurs ont un impact négatif sur le métabolisme et augmentent le risque de calculs.

Certaines maladies chroniques

: La goutte, l'hyperparathyroïdie et la maladie de Crohn peuvent faciliter la formation de calculs.

Certains médicaments et suppléments : Des doses élevées de suppléments de calcium ou de vitamine C peuvent augmenter le risque.

Déséquilibres alimentaires : Un régime pauvre en fibres et riche en aliments transformés peut favoriser la formation des calculs rénaux.

Comment se débarrasser des calculs rénaux ?

Les méthodes pour traiter les calculs rénaux dépendent de la taille, de la localisation du calcul et de l'état de santé général du patient. Les petits calculs s'évacuent souvent tout seuls avec des médicaments et des changements de mode de vie. Pendant ce processus, il est crucial de bien s'hydrater. Boire beaucoup d'eau aide à nettoyer les voies urinaires et facilite l'expulsion naturelle des calculs. Boire au moins 2,5 à 3 litres d'eau par jour est l'étape la plus simple et la plus efficace pour prévenir la formation de calculs et aider à faire bouger ceux déjà présents. Le temps que prend l'expulsion d'un calcul varie en fonction de son diamètre, de sa forme et de son emplacement. Les calculs de moins de 5 mm s'éliminent généralement par les voies urinaires sans intervention chirurgicale. Pendant ce processus, boire beaucoup d'eau, bouger régulièrement et prendre des médicaments qui apaisent les voies urinaires sont des méthodes efficaces.

CHAN-2025 (1/4 DE FINALE)/ALGÉRIE-SOUDAN (18H00)

Les Verts à quitte ou double



Ph: DR

La sélection nationale A' affrontera le Soudan aujourd'hui à 18h, au stade de Zanzibar (Tanzanie), en quart de finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2025) des joueurs locaux.

Après un déplacement éprouvant et une prestation décevante face au Niger, les hommes de Madjid Bougherra veulent retrouver leur efficacité et viser une place dans le dernier carré. C'est la deuxième fois depuis le début de la compétition que l'équipe nationale change de pays pour disputer un match. Après le voyage au Kenya pour affronter le Niger, les Verts ont désormais pris leurs quartiers à Zanzibar. Un changement de décor qui n'empêche pas Bougherra de revenir à ses fondamentaux, avec un onze de départ proche de celui du début de tournoi, gage de stabilité et d'équilibre. Après plus de cinq semaines entre préparation et compétition, les joueurs semblent avoir retrouvé leur rythme de croisière. Si l'accu-

mulumation des matchs avait ralenti les organismes, l'équipe semble aujourd'hui plus fraîche. Bougherra insiste sur l'importance de l'aspect physique : « Ce sera une autre finale, et plus on avance, plus ce sera dur. Ce sont les détails qui font la différence. La récupération est primordiale, et il faudra être prêts à tenir 90 minutes avec de l'intensité », a-t-il souligné après la dernière rencontre. Face à l'Algérie, un Soudan surprenant et redoutable. Premier du groupe D, l'équipe soudanaise est menée par James Kwesi Appiah, ancien sélectionneur du Ghana. Sous ses ordres, la sélection a retrouvé cohérence et ambition, avec une organisation tactique rigoureuse, un impact physique important et une dimension technique parfois sous-estimée. Le Soudan s'est hissé jusqu'à ce quart de finale avec discipline et efficacité, et ne fera aucun cadeau aux Verts. Après des débuts prometteurs, l'attaque algérienne est en perte de vitesse. Contre le Niger, ce ne sont pas seulement les occasions qui ont manqué, mais tout le système offensif qui s'est éteint. Ni Mahious, ni Bayazid n'ont réussi à peser, malgré quelques sursauts de Merghem ou Akhrib. Aujourd'hui, le trio offensif Meziane - Belhocini - Mahious devrait être reconstitué pour apporter plus de liant et d'expérience

dans le dernier tiers du terrain. Dans un contexte aussi exigeant, la stabilité tactique semble être le mot d'ordre. Le retour de Mahious à la pointe de l'attaque s'explique autant par sa qualité de finition que par sa capacité à tenir physiquement les duels, indispensables face à un adversaire aussi costaud. Le rôle de Belhocini, à la fois créatif et travailleur, sera tout aussi central dans le plan de Bougherra.

BOUGHERRA : « IL N'Y A PAS DE PETITE ÉQUIPE »

En conférence de presse, le sélectionneur a rappelé l'exigence du tournoi et l'impossibilité de sous-estimer quiconque : « Au CHAN, il n'y a pas de petite équipe. Comme on dit, l'habit ne fait pas le moine et le salaire ne fait pas le joueur. » Un message fort, envoyé autant à ses hommes qu'à ceux qui pourraient penser que la victoire est acquise d'avance. Pour atteindre le dernier carré, l'Algérie devra donc hausser son niveau de jeu et s'appuyer sur ses certitudes collectives. Le quart de finale face au Soudan s'annonce disputé et physique, et les Verts devront faire preuve de discipline, de caractère et d'intelligence tactique pour continuer à rêver d'un sacre continental.

Hakim S.

DE HÉROS À CIBLE DE CRITIQUES

Bougherra sous forte pression

Il y a quelques semaines à peine, Madjid Bougherra était porté en triomphe par les supporters et les analystes. Sa brillante entrée en lice avec l'équipe nationale des joueurs locaux, ponctuée par une victoire convaincante 3-0 contre l'Ouganda lors de son premier match de l'actuelle édition du CHAN, semblait confirmer son statut de technicien prometteur et fin stratège.

Pourtant, en l'espace de trois matchs nuls, la dynamique s'est brusquement inversée : le sélectionneur est désormais sous le feu des critiques.

Le match nul face à une solide équipe sud-africaine a d'abord semé le doute. Certains ont commencé à questionner ses choix tactiques, d'autres ont mis en cause la composition de l'équipe de départ. Puis vint le match contre la Guinée, où les Verts ont peiné face à un adversaire déterminé à l'emporter. Enfin, le troisième nul contre le Niger,

déjà éliminé mais particulièrement inspiré ce jour-là, a fini par faire monter la pression sur le staff technique. Le doute s'est installé dans les esprits, au point de remettre en question la légitimité de Bougherra à la tête de la sélection. La critique fait partie intégrante du sport de haut niveau. Elle est même saine lorsqu'elle est constructive. Cependant, franchir la ligne en mettant en cause la compétence d'un entraîneur qui a récemment mené son équipe à la victoire en Coupe arabe et à une finale du CHAN, frôlant le sacre, semble précipité, voire injuste. Rappelons qu'un simple tir au but manqué — celui de Mahious — a privé l'Algérie d'un titre continental historique.

Certes, le bilan des trois derniers matchs n'est pas à la hauteur des attentes. Trois nuls consécutifs ont forcément entamé la confiance du public. Mais réduire l'analyse à une suite de résultats sans considérer la qualité du jeu, les



absences, la pression de la compétition ou les performances adverses, c'est faire abstraction de la complexité du football de haut niveau. Malgré cette série frustrante, tout n'est pas perdu. L'Algérie reste une équipe solide, bien structurée, capable de se relever dans les moments clés. Le prochain défi, face au Soudan, s'annonce difficile, mais pas insurmontable. Cette équipe a déjà prouvé qu'elle pouvait élever son niveau lorsqu'elle

est dos au mur. Et si Bougherra menait finalement l'Algérie en finale, voire au sacre ? Faudrait-il rappeler à ce moment-là les mêmes critiques virulentes qui lui étaient adressées quelques jours plus tôt ? Le football, par nature, est un sport d'émotions et de retournements. Mais il serait plus juste d'adopter une vision équilibrée, qui reconnaît les échecs sans oublier les succès passés.

Les supporters des Verts ont le droit d'être exigeants, mais aussi le devoir de rester justes. Madjid Bougherra assumera pleinement ses choix, comme il l'a toujours fait. En attendant, il mérite notre soutien. Car dans les grandes compétitions, c'est souvent dans l'adversité que se forment les plus belles victoires.

L'Algérie peut encore écrire une page inédite de son histoire dans ce CHAN. Et pourquoi ne pas rêver, ensemble, d'un premier sacre dans cette compétition continentale ?

H.S.

**S
T
R
O
P
S**

SÉLECTION NATIONALE

Le dilemme Bennacer, un test de cohérence pour Petkovic

À l'approche des échéances cruciales des éliminatoires pour la Coupe du Monde 2026, tous les regards sont tournés vers Vladimir Petkovic, le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie. L'ancien coach de la Suisse se retrouve confronté à un véritable casse-tête : faut-il convoquer Ismaël Bennacer, malgré sa situation sportive très délicate ?

Les Fennecs s'apprennent à affronter le Botswana et la Guinée en septembre prochain, deux rencontres capitales pour sécuriser leur place au Mondial 2026. Dans ce contexte tendu, chaque choix technique peut avoir des conséquences décisives. Et c'est là que la question Bennacer divise.

Le milieu de terrain de l'AC Milan traverse une période particulièrement trouble. Mis à l'écart par son club, absent des stades de préparation estivale et toujours sans point de chute à quelques jours de la reprise, Bennacer n'a tout simplement pas joué une seule minu-



PH: ION

te de compétition depuis des mois. Une absence de rythme inquiétante pour un joueur censé porter l'entrejeu algérien.

Selon nos informations recueillies du milieu proche du staff technique national, Ismaël Bennacer figure pourtant toujours dans la liste élargie de Vladimir Petkovic en vue du prochain rassemblement. Ce choix témoigne de la confiance que le sélectionneur continue de lui accorder... ou peut-être d'un attachement à certains cadres malgré leur situation en club. Depuis son arrivée à la tête des Verts, Petkovic a instauré ce que certains qualifient de "saison des cadeaux", en appelant régulièrement des joueurs en manque de temps de jeu, au nom de la solidarité et du soutien psychologique. Une approche humaine, mais pas toujours bien perçue, surtout dans un contexte de compétition où la performance prime.

Le paradoxe, cependant, réside dans les récentes déclarations du coach. Lors de sa dernière conférence de presse, Petkovic avait affirmé, sans détour, qu'il ne ferait plus de

cadeaux : « Ceux qui manquent de rythme ou de compétition ne seront pas convoqués. » Une position claire... en théorie.

Si Bennacer venait à figurer dans la liste finale, Petkovic devra s'expliquer. Il risquerait d'apparaître en contradiction avec ses engagements publics, ce qui pourrait fragiliser son autorité, surtout si les résultats ne suivent pas. D'autant plus que certains jeunes talents algériens, plus en forme, frappent à la porte de la sélection avec insistance.

Ismaël Bennacer reste l'un des meilleurs milieux de terrain algériens de ces dernières années. Son influence sur le jeu des Verts est indéniable lorsqu'il est à 100 %. Mais aujourd'hui, le choix de le convoquer (ou non) ne relève pas seulement du domaine sportif : il devient un test de cohérence pour Vladimir Petkovic, entre ses paroles, ses actes, et sa vision de la performance. La balle est désormais dans le camp du sélectionneur. En septembre, il devra trancher... et assumer.

Hakim S.

CHAN-2024

Bayazid en lice pour le Soulier d'or

L'attaquant de la sélection algérienne A', Sofiane Bayazid, auteur de 2 buts en phase de poules, est en lice pour le Soulier d'or du meilleur buteur du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 de football (décalé à 2025), qui se déroule au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda, selon le classement dévoilé jeudi par la Confédération africaine (CAF). Le sociétaire du MC Alger s'est distingué d'abord lors du premier match face à l'Ouganda (3-0), avant de récidiver devant la Guinée (1-1). Dans les deux matchs, l'ancien joueur de l'USM Khenchela a fait son apparition en cours de jeu. Il est en revanche resté muet lors de sa seule titularisation, lundi devant le Niger (0-0) en clôture de la phase de poules. La tête du classement des buteurs est occupée conjointement par trois joueurs : Thabiso Kutumela (Afrique du Sud/éliminée), Allan Okello (Ouganda), et Oussama Lamlioui (Maroc), avec 3 buts chacun. Plus de 50 joueurs restent encore en lice pour améliorer leur total buts au fil des prochains matchs, à commencer par les quarts de finale, prévus hier et aujourd'hui prochains. "Leurs performances ont non seulement porté leurs équipes vers les phases à élimination directe, mais ont également illuminé la phase de groupes par leur efficacité devant le but", souligne l'instance continentale. Lors de la précédente édition disputée en 2023 en Algérie, le titre du meilleur buteur du tournoi est revenu à l'attaquant algérien Aymen Mahious, avec 5 réalisations. Pour rappel, la sélection algérienne affrontera son homologue soudanaise aujourd'hui à Zanzibar (18h00) en quart de finale du CHAN2024.

Classement des buteurs :
- 3 buts : Thabiso Kutumela (Afrique du Sud/éliminée), Allan Okello (Ouganda), et Oussama Lamlioui (Maroc)
- 2 buts : Sofiane Bayazid (Algérie), Lalaina Rafanomezantsoa (Madagascar), Mohamad Himat (Maroc), Jephthe Kitambala (RD Congo/éliminée), Kaporal (Angola/éliminée), Clément Mzize (Tanzanie), Austine Odhiambo (Kenya), Ryan Ogam (Kenya), Omer Ahmed Abdelrazik (Soudan).

ES TUNIS
Belaïli buteur et double passeur face à la JS Kaïrouanaise

L'ailier international algérien de l'ES Tunis Youcef Belaïli, s'est illustré ce jeudi en marquant un but et délivrant deux passes décisives, lors du large succès décroché en déplacement face à la JS Kaïrouanaise (4-0), à l'occasion de la 3e journée de la Ligue 1 tunisienne de football. Le joueur algérien a d'abord offert la balle de l'ouverture du score au Nigérien Ogbelu (23e), avant de corser l'addition trois minutes plus d'un puissant tir du pied droit en pleine lucarne (26e).

L'ancien joueur d'Al-Ahli Djeddah est revenu à la charge pour servir sur un plateau le Brésilien Sasse, auteur du quatrième but, en début de la seconde période (48e). Belaïli (33 ans) confirme ses ambitions en ce début de saison, quelques jours après avoir offert la Supercoupe de Tunisie à son équipe, en inscrivant l'unique but de la rencontre face au Stade Tunisien (1-0), le 3 août au stade Hamadi-Agrebi à Radès. A l'issue de ce succès, l'Espérance occupe provisoirement la 5e place au tableau avec 5 points. Sous contrat avec l'EST jusqu'en juin 2026, Belaïli a affiché son désir de quitter le club dès cet été, pour retourner au MC Alger, avec lequel il avait remporté le titre de Ligue 1 Mobilis, au terme de l'exercice 2023-2024, mais les dirigeants tunisais se sont opposés à son départ.



inscrivant 17 buts et délivrant 18 passes décisives en 44 matchs, toutes compétitions confondues. Dirigé sur le banc par le technicien allemand Matthias Jaissle, Al-

Ahli SC entamera le nouvel exercice de "Saudi Pro League" le 28 août à domicile face au promu Neom SC, où évolue l'ailier international algérien, Saïd Benrahma.

WOLFSBOURG

Amoura, c'est 40 M€

Wolfsbourg ne compte pas brader Mohamed Amoura (25 ans, 34 matchs et 10 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) sur ce mercato estival. Courtisé par Benfica, qui aurait transmis une offre de 35 millions d'euros pour l'attaquant algérien, le club allemand reste ferme sur ses positions et attend 40 M€. Dans un entretien au Wolfsburger Allgemeine, le directeur général Peter Christiansen a mis les choses au clair. "Nous sommes en période de transferts, tout peut arriver. Mais cela ne concerne pas uniquement Mo. Il ne partira que si le prix est juste. Et nous ne le vendrons que si nous estimons avoir les armes suffisantes pour rester compétitifs sans lui. Nous ne voulons pas débiter la saison affaiblis", a prévenu le dirigeant, sans confirmer l'existence d'une offre officielle.

LIGUE 1 MOBILIS (1RE JOURNÉE)

Victoire historique du MBR à Béchar, le MCO renverse l'ESBA

Le MB Rouissat, nouveau promu, a décroché une victoire historique pour ses débuts en Ligue 1 Mobilis de football, en allant battre la JS Saoura (2-1), au stade du 20-août 1955 de Béchar, en ouverture de la 1re journée du championnat, disputée jeudi, devant se poursuivre vendredi et samedi.

Après une première période soldée sur un score vierge, les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani ont pris l'avantage peu après la reprise, grâce à Benkheira (48e), qui devient le premier buteur du MBR en Ligue 1. Les locaux ont réussi à égaliser par Fetouhi (70e).

Alors que les deux équipes s'apprétaient à se quitter dos à dos, le rentrant Rahmani a surgi dans le temps additionnel pour offrir un succès historique pour le club de Ouargla (88e). Un peu plus tôt dans la journée, le MC Oran a réussi ses débuts, en renversant l'autre promu, l'ES Ben Aknoun 2-1 (mi-temps : 0-0), à

huit clos, au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

Les Algérois ont ouvert le score grâce au défenseur Oranais Chaouche, qui a trompé son propre gardien (53e), avant que les Oranais ne renversent leur adversaire, en égalisant d'abord par Mouley (60e) sur une passe décisive de Boukholda, ce dernier a ressurgi pour offrir la victoire aux siens, sur un jolie tir (65e). Cette 1re journée se poursuivra ce samedi avec deux matchs au menu : Paraoud AC- ASO Chlef et USM Khenchela-ES Sétif, à 17h00. Les deux affiches, MC Alger-CR Belouizdad et JS Kabylie-USM Alger, ont été reportées à une



date ultérieure, en raison de l'absence de plusieurs joueurs, retenus par l'équipe nationale A' pour le Championnat d'Afrique des

nations CHAN-2024 (décalé à 2025) qui se déroule au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda (2-30 août).

MC ORAN

Deux postes restent encore à renforcer

La direction du MC Oran compte recruter encore deux autres nouveaux éléments avant de clôturer son mercato estival durant lequel elle a déjà engagé six recrues, a-t-on appris, auprès du directeur sportif de ce club de Ligue 1 de football, Si Tahar Cherif El Ouezani. Selon l'ancien milieu de terrain international, deux postes restent encore à renforcer, à savoir celui de gardien de but et d'attaquant de pointe. Cherif El Ouezani, qui s'exprimait devant la presse en marge de la dernière séance d'entraînement de son équipe avant d'affronter, ce jeudi (18h00), l'ES Ben Aknoun pour le compte de la première journée du championnat, s'est dit, en outre, "satisfait" de l'opération de recrutement effectuée jusque-là. "J'estime que nous avons réussi un bon recrutement jusqu'à maintenant. Tous les joueurs engagés ont prouvé leur valeur au sein de leurs anciennes formations. Nous aurions souhaité engager d'autres éléments confirmés, mais le fait qu'ils soient encore

sous contrat avec leurs clubs respectifs a empêché leur arrivée", a-t-il ajouté. Le MCO, qui reste sur une saison très moyenne, s'est attaché les services de : Oussama Kaddour (ex-USM Khenchela), Abderrahim Hamra, Mohutsiwa Edwin et Mokhtar Belkheiter (ASO Chlef), Chabib Aoudjane (ES Mostaganem) et Omar Embarek (USM Alger). En revanche, l'effectif des "Hamraoua" a connu plusieurs départs. La liste des libérés reste encore ouverte, étant donné que des joueurs comme le milieu de terrain, Merouane Dehar ou le défenseur central, Tarek Aggoug, ainsi que le gardien de but Chemseddine Rahmani, sont écartés du groupe en attendant de trouver une formule pour la résiliation de leurs contrats. Concernant la barre technique de la formation d'El-Bahia, qui vient d'enregistrer le départ de l'entraîneur Hubert Velud, et ce, quelques jours après son engagement, Cherif El Ouezani a fait savoir que la cellule de recrutement du club est en train d'étudier plusieurs propositions.

MC EL BAYADH

L'effectif renouvelé à hauteur de 80%

Le MC El Bayadh s'est retrouvé encore une fois dans l'obligation de renouveler son effectif à hauteur de 80% en prévision du nouvel exercice du championnat de Ligue 1 de football rendant sa mission délicate, a estimé, jeudi, son entraîneur Cherif Hadjar. Dans une déclaration à la cellule de communication du club sud-ouest du pays, Cherif Hadjar, qui effectue son retour au "Mouloudia" deux années après un premier passage, a dit s'attendre à "une saison difficile". "Vu que l'effectif a connu des changements sensibles, je m'attends à une saison difficile. Néanmoins, je suis satisfait du recrutement effectué. Des joueurs chevronnés en quête de relancer leurs carrières sont arrivés, ainsi d'autres jeunes avides de se distinguer", a déclaré le technicien

natif d'Ain Temouchent. Le MCEB s'apprête à disputer sa quatrième saison de suite parmi l'élite, après avoir réussi un parcours honorable lors de ses trois premiers exercices dans ce palier. Cependant, ses problèmes financiers récurrents lui ont, à nouveau, joué un mauvais tour en matière de stabilité. D'ailleurs, le staff technique s'est retrouvé contraint de travailler avec seulement 12 joueurs lors du premier stage effectué à Tijkida, après le départ de plusieurs éléments de l'effectif de la saison passée et les difficultés rencontrées par les dirigeants pour assurer une bonne marche de l'opération de recrutement. "Ce n'est que lors du second regroupement à Alger que l'effectif a commencé à se compléter. Evidemment, cela nous a énormément impacté pour

effectuer une très bonne préparation d'intersaison", a encore déploré le successeur de Lotfi Amrouche. Cependant, cet aléa n'est pas fait pour décourager Cherif Hadjar qui fait d'un "maintien tranquille" dans la cour des grands son principal objectif au cours de la nouvelle édition du championnat, dont le coup d'envoi sera donné ce jeudi. "Nous tablons d'abord sur un maintien tranquille avant d'espérer viser le haut du tableau. Ce ne sera pas facile, surtout que pour le nouvel exercice, ils seront trois clubs à quitter l'élite en fin de parcours", a-t-il prévenu. Pour son premier match officiel du championnat, le MCEB accueille le CS Constantine, vendredi (17h00), au stade Zakaria Mejdoub, dans le cadre de la journée inaugurale de la Ligue 1 Mobilis.

AVANT LE MATCH DÉCISIF

ITALIE - ISRAËL

Les entraîneurs italiens appellent à la suspension des compétitions internationales

À quelques jours de la rencontre cruciale entre l'Italie et Israël dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde, l'association italienne des entraîneurs de football (AIAC) a jeté un pavé dans la mare en appelant officiellement à la suspension d'Israël des compétitions internationales.

Dans une lettre adressée au président de la Fédération italienne de football, Gabriele Gravina, la fédération a exhorté la FIFA et l'UEFA à prendre « une mesure urgente et éthique » face à la situation humanitaire dramatique à Gaza. Le président de l'AIAC, Renzo Ulivieri, a justifié cette démarche en soulignant que « les valeurs humaines qui fondent le sport nous obligent à nous opposer aux actes de répression aux conséquences dévastatrices ». Loin d'un simple geste politique, l'appel est présenté comme « un devoir moral ». Le Conseil national de l'AIAC a voté cette décision à l'unanimité. Giancarlo Camolese, vice-président de la commission internationale d'athlétisme de l'association, a renchéri : « Se taire et jouer comme si de rien n'était n'est pas une option acceptable. »

L'AIAC a rappelé la décision prise par les instances internationales du football en 2022 d'exclure la Russie à la suite de son invasion de l'Ukraine. Selon l'association italienne des entraîneurs, la gravité des événements actuels à Gaza, qualifiés par de nombreuses organisations humanitaires de « catastrophe humanitaire » voire de « génocide », justifie des mesures similaires. Ce positionnement alimente un débat de plus en plus vif autour de l'attitude jugée passive des grandes institutions du football mondial. Ni la FIFA ni l'UEFA n'ont, jusqu'à présent, pris de mesures concrètes envers Israël, en dépit des appels répétés et des critiques croissantes au sein du monde sportif, politique et de la société civile. La dernière confrontation entre les deux nations, qui s'est tenue à Udine en octobre 2024, s'était déjà déroulée dans une atmosphère tendue. Des manifestations palestiniennes avaient eu lieu aux abords du stade, accompagnées d'un dispositif sécuritaire exceptionnel.

Depuis, la situation à Gaza s'est considérablement détériorée, rendant l'organisation de la rencontre à venir encore plus controversée. Alors que le monde du sport continue de s'interroger sur sa responsabilité face aux conflits internationaux, cette prise de position de l'AIAC pourrait bien faire bouler de neige. La question qui mérite d'être posée désormais : la FIFA et l'UEFA écoutent-elles cette voix venue d'Italie ?

Hakim S.

FC METZ

Guitoun prêt au SC Charleroi



Le défenseur international algérien du FC Metz (Ligue 1 française de football) Kevin Guitoun, a été prêt pour une saison au SC Charleroi (Div.1 belge), avec option d'achat, a annoncé le club pensionnaire de la division 1 belge de football, mercredi dans un communiqué. Passé par l'autre club de Charleroi, l'Olympic (2019-2020), avant de rejoindre le SC Bastia puis Metz, Guitoun (29 ans) retrouvera son compatriote, le milieu de terrain Yacine Titraoui, qui avait rejoint Charleroi en 2024, en provenance du Paradou AC. Distingué dans l'équipe type de Ligue 2 lors des Trophées UNFP 2023, "le défenseur algérien apportera son expérience à l'arrière-garde du club belge", précise la même source. Il emboîte le pas au gardien international algérien, Alexandre Okidja, qui a quitté le club mesin cet été pour s'engager avec la formation serbe de FK IMT Belgrade. Guitoun avait honoré sa première convocation avec l'équipe nationale, en mars 2023, sous les ordres de l'ancien sélectionneur national, Djamel Belmadi. Il avait été convoqué pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, en Côte d'Ivoire.

SERIE A

Du neuf avec du vieux pour l'Inter, l'AC Milan et la Juventus

Pour oublier une saison 2024-25 décevante et tenter de succéder à Naples, l'Inter Milan, la Juventus Turin et l'AC Milan ont fait le même choix pour le Championnat d'Italie 2025-26 qui débute samedi: miser sur un ancien joueur ou un ex-entraîneur.

INTER MILAN: TOURNER LA PAGE INZAGHI

Habitué à collectionner les trophées ces dernières années, l'Inter a fini 2024-25 sans le moindre titre. Les Nerazzurri ont pourtant disputé deux finales et joué le titre de champion d'Italie jusqu'à la 38ème et dernière journée. Mais si leur défaite contre leur grand rival milanais en finale de la Supercoupe d'Italie (3-2) en janvier, est anecdotique, leur déroute en finale de la Ligue des champions contre le Paris SG (5-0) et leur échec pour un point face à Naples dans leur course au scudetto ont laissé des traces. Dans la foulée de sa deuxième défaite en trois ans en finale de la C1, l'Inter a perdu son entraîneur, Simone Inzaghi, arrivé selon lui en bout de cycle et recruté par le club saoudien d'Al-Hilal. En quatre saisons sous sa direction, l'Inter a remporté six titres, dont le championnat 2024 et a souvent séduit avec un style offensif, avant de faire son âge en fin de saison dernière. Pour lui succéder, l'Inter a surpris en choisissant un entraîneur avec seulement 13 matches de Serie A à son actif. Mais Cristian Chivu, 44 ans, connaît bien le club lombard, pour y avoir joué de 2007 à 2014 et fait ses premiers pas d'entraîneur, d'abord avec les équipes de jeunes de 2018 à 2021, puis à la tête de la réserve, de 2021 à 2024.

JUVENTUS TURIN: STOPPER LE DÉCLASSEMENT

Les tifosi du club le plus titré du football italien commencent à trouver le temps long: leurs célébrations du dernier titre de champion d'Italie remontent à 2020, une éternité pour la "Vieille Dame". Il y a bien eu entre temps une Coupe d'Italie, en 2024, mais la



saison 2024-25 les a confortés dans l'idée selon laquelle leur Juve, toujours en proie à des problèmes financiers, était en plein déclin. Les Bianconeri ont vite perdu contact avec Naples et l'Inter dans la course au titre et ont chuté en Ligue des champions dès les barrages d'accession aux 8e de finale face au PSV Eindhoven, ce qui a coûté son poste à Thiago Motta. Ancien joueur de la Juve, Igor Tudor a d'abord succédé à Motta à titre provisoire. Comme il a arraché la 4e place finale, qualificative pour la C1, et qu'Antonio Conte a finalement décidé de rester à Naples, les dirigeants de la Juve ont récompensé le Croate avec un contrat à long-terme. Sous la conduite de son nouveau directeur général, le Français Damien Comolli, le club piémontais a recruté l'international canadien Jonathan David et pérenniser le prêt de Francisco Conceição, en espérant faire de même pour Randal Kolo Muani, prêté par le Paris SG.

AC MILAN: "MAD MAX", ÉPISODE 2

En un peu plus d'un an, l'AC Milan a

connu quatre entraîneurs, Stefano Pioli, Paulo Fonseca, Sergio Conceição et, depuis le 30 mai, Massimiliano Allegri. Les dirigeants lombards n'ont, cette fois, pas pris beaucoup de risques avec Allegri qui a déjà entraîné le Milan entre 2010 et 2014 et a collectionné six titres de champion d'Italie, dont cinq avec la Juventus Turin. L'AC Milan, très décevant 8e du dernier championnat et éliminé de la C1 dès les barrages d'accession aux 8e de finale, "n'a pas besoin d'une révolution", a estimé Allegri. "Il faut simplement travailler dans l'ordre et avec responsabilité". Malgré la retentissante arrivée du magicien croate Luka Modric, le Milan a perdu en substance et expérience avec les départs de Theo Hernandez (Al-Hilal), Tijjani Reijnders (Manchester City) et Emerson Royal (Flamengo). Pour son entrée en lice contre Cremonese, il devra aussi se passer de l'ailier portugais Rafael Leao, blessé à un mollet. Mais Allegri ne désespère pas de récupérer Dusan Vlahovic, plus gros salaire de Serie A, dont la Juventus veut se débarrasser.

VIOLENCES ENTRE SUPPORTERS EN ARGENTINE

19 blessés dont 3 graves, plus de 100 arrestations

Les autorités judiciaires et sportives ont ouvert des enquêtes jeudi au lendemain des violents affrontements entre supporters de football argentins et chiliens à Buenos Aires, qui ont fait 19 blessés dont trois graves, une centaine de personnes ayant été arrêtées. La rencontre de Copa Sudamericana entre les Argentins d'Independiente et les Chiliens d'Universidad Chile (l'U) a été arrêtée à la 48e minute alors qu'éclataient des affrontements dans les tribunes du stade Libertadores de América, au sud de Buenos Aires. Les deux équipes étaient à égalité (1-1). Les incidents ont commencé lorsque les supporters chiliens ont lancé des projectiles, dont des sièges et une bombe artisanale, vers les tribunes inférieures et latérales où se trouvaient des supporters argentins qui les ont renvoyés, a constaté un journaliste de l'AFP. Au milieu du chaos, sans que les forces de sécurité n'interviennent, les supporters argentins ont escaladé la tribune supérieure pour s'en prendre à leurs homologues chiliens. Des images diffusées sur les réseaux sociaux ont montré des per-

sonnes se battant à coups de bâtons ou de matraques. Un supporter - apparemment chilien - a sauté dans le vide depuis la tribune supérieure après avoir été acculé. Selon l'ambassadeur du Chili en Argentine, José Antonio Viera-Gallo, l'homme est hors de danger, un toit ayant amorti sa chute. Le ministère chilien des Affaires étrangères a indiqué que 19 de ses citoyens avaient été hospitalisés et que 101 personnes avaient été arrêtées. Six mineurs ont été remis en liberté. Un rapport médical cité par la presse argentine indique que trois Chiliens sont gravement blessés, dont deux avec un pronostic réservé. Tous présentent un traumatisme crânien, l'un d'eux s'étant blessé après s'être jeté dans le vide depuis la tribune, acculé par des supporters locaux. Bien que son état ait évolué favorablement après une opération, il reste grave, ont précisé les autorités sanitaires. "Par miracle il n'y a pas eu de morts", a estimé le président du club de l'U, Michael Clark. "Ils ne savent pas organiser un match de cette envergure, tout le monde sait que des objets volent d'un côté à l'autre", a déclaré un supporter

chilien, Victor Cepeda, attendant des amis arrêtés devant un commissariat.

Face à la "gravité de ce qui s'est passé", le président du Chili, Gabriel Boric, a dénoncé un "lynchage inacceptable de Chiliens" et annoncé l'envoi en Argentine de son ministre de l'Intérieur, Alvaro Elizalde. "Nous allons protéger les droits de nos citoyens sans préjuger des responsabilités que pourrait établir la justice", a-t-il écrit sur X.

"PASSIVITÉ", "IRRESPONSABILITÉ"

L'Association nationale de football professionnel (ANFP) chilienne a critiqué la "passivité" des personnels de sécurité du stade. Le président chilien a pointé une "irresponsabilité évidente dans l'organisation".

Au moins 650 policiers et agents de sociétés privées devaient assurer la sécurité au sein et en dehors de l'enceinte sportive.

Le ministre de la Sécurité de la province de Buenos Aires, Javier Alonso, a rejeté la responsabilité sur l'organisateur de la compétition, la Confédération sud-américaine de football

(Conmebol), qui aurait dû "suspendre le match" car il était selon lui "évident qu'il y avait une attitude très hostile" de la part des supporters chiliens, a-t-il déclaré à Infobae. Une enquête a été ouverte par le parquet argentin. Des enquêteurs procédaient jeudi à l'inspection du stade et ont réclamé les images de vidéosurveillance, selon une source du club d'Independiente à l'AFP. La Conmebol a indiqué jeudi que "l'affaire a été transférée (à ses) organes judiciaires" et qu'elle "agirait avec la plus grande fermeté". Le président de la FIFA, Gianni Infantino, a demandé que "les autorités compétentes imposent des sanctions exemplaires". Le football sud-américain est régulièrement en proie aux violences et aux débordements. En avril, deux jeunes chiliens sont morts quand des supporters ont tenté d'entrer de force dans un stade de Santiago. Selon des études académiques ou sous l'égide d'ONG, plus de 100 personnes sont mortes au cours des 20 dernières années en Argentine, 157 au Brésil entre 2009 et 2019, et 170 en Colombie entre 2001 et 2019.

MANCHESTER CITY

Dias a bien été verrouillé

Comme prévu, l'histoire continue entre Manchester City et le défenseur central Ruben Dias (28 ans, 1 match en Premier League cette saison). Ce vendredi, les Citizens ont officiellement annoncé la prolongation du contrat de l'international portugais jusqu'en juin 2029. Une récompense amplement méritée pour l'ex-talent du Benfica Lisbonne, performant malgré les difficultés de son équipe sur la saison 2024-2025.

NOTTINGHAM FOREST

Douglas Luiz arrive en prêt

En échec à la Juventus Turin, le milieu de terrain Douglas Luiz (27 ans, 19 apparitions en Serie A pour la saison 2024-2025) s'offre un rebond à Nottingham Forest sur ce mercato d'été. Jeudi, l'international brésilien a officiellement fait l'objet d'un prêt payant, estimé à 3 millions d'euros, avec une obligation d'achat fixée à 28,5 millions d'euros (bonus compris) sous certaines conditions, au sein de la formation anglaise.

BAYER LEVERKUSEN

Boniface va signer à Milan

Victor Boniface (24 ans, 27 matches et 11 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) va bel et bien rejoindre l'AC Milan. Selon la presse italienne, un accord verbal a été trouvé entre toutes les parties pour un prêt payant de l'attaquant nigérian à hauteur de 5 M€, assorti d'une option d'achat non obligatoire fixée à 24 M€.

Le club lombard confirme ainsi son mercato ambitieux après avoir déjà investi 111 M€ sur Ardon Jashari, Samuele Ricci, Koni De Winter, Pervis Estupiñán et Zachary Athekame, alors que Luka Modric a signé libre après la fin de son aventure avec le Real Madrid.

BARÇA

Deux joueurs vers Côte

Très actif sur ce mercato estival, Côte pourrait accueillir deux renforts en provenance du FC Barcelone. Selon La Vanguardia, le club italien discute pour le gardien Iñaki Peña (26 ans, 23 matches toutes compétitions pour la saison 2024-2025) et du latéral droit Hector Fort (19 ans, 20 apparitions toutes compétitions pour la saison 2024-2025).

Confronté chaque été aux mêmes contraintes pour inscrire l'ensemble de son effectif en Liga et alléger sa masse salariale, le champion d'Espagne cherche à libérer de la place. Les deux joueurs rejoindraient ainsi l'équipe de Cesc Fàbregas, ancien de la formation blaugrana.

VERS UN FUTUR SANS HUMAINS ?

Quand la machine prend le relais de la vie, du sport et de l'intelligence

Les signes se multiplient et dessinent un futur qui, il y a peu, relevait encore de la science-fiction. Une entreprise chinoise affirme avoir mis au point un utérus artificiel supervisé par des robots humanoïdes pour pallier la chute des naissances. Pékin vient par ailleurs d'organiser les tout premiers Jeux olympiques des robots humanoïdes, où l'on a vu courir, sauter et boxer des machines conçues pour imiter nos gestes.



Ph: DR

Enfin, Google a présenté sa gamme Pixel 10, des smartphones intégralement pensés autour de l'intelligence artificielle, capables de traduire en direct une conversation ou de reconnaître en temps réel un lieu ou un objet. Trois innovations sans rapport direct, mais qui convergent toutes vers un même horizon : celui d'une humanité progressivement remplacée par ses propres créations.

L'ectogénèse : la vie hors du corps humain
Ce qui n'était qu'une dystopie dans Le Meilleur des Mondes d'Aldous Huxley prend forme en laboratoire. En Chine, des chercheurs ont annoncé la mise au point d'un utérus artificiel dans lequel des embryons pourraient se développer sans intervention biologique direc-

te. Des robots humanoïdes assureraient le suivi médical de cette gestation externalisée, offrant ainsi une nouvelle forme de gestation pour autrui. L'argument avancé est limpide : faire face à la baisse mondiale de la natalité et libérer les femmes des contraintes de la grossesse. Mais derrière cette promesse de progrès se pose une question vertigineuse : si l'acte de donner la vie est confié aux machines, que restera-t-il de l'expérience humaine fondamentale qu'est la maternité ?

Pékin inaugure les « Jeux olympiques » des robots

Comme pour appuyer cette impression d'un futur en bascule, la Chine vient d'organiser les premiers World Humanoid Robot Games. Des androïdes y ont couru, sauté, combattu sur un ring. La compétition, remportée largement par les équipes chinoises, a aussi montré son lot de chutes maladroites, de bugs et de scènes insolites. Derrière la performance sportive, l'événement envoie un message clair : le sport, l'un des derniers bastions de la performance humaine, entre lui aussi dans l'ère de la substitution robotique. L'exploit athlétique, symbole de dépassement physique, pourrait demain devenir un spectacle où les spectateurs acclament... des machines.

Pixel 10 : l'IA comme philosophie

Au même moment, Google dévoile sa nouvelle gamme de smartphones Pixel 10. Trois modèles - standard, Pro, Pro XL - auxquels s'ajoute un modèle pliable, le Pixel 10 Pro Fold, disponibles dès le 28 août. Au-delà de la puissance brute, c'est l'IA maison Gemini qui en constitue la colonne vertébrale. La traduction vocale instantanée pendant les appels transforme la communication mondiale. Le module

photo ne se contente plus de capturer : il analyse, conseille, corrige et magnifie l'image. Dans Gmail, Drive ou Photos, la fonction Magic Cue anticipe les besoins de l'utilisateur, donnant l'impression d'un assistant personnel invisible. Côté matériel, Google mise sur la puce Tensor G5, offrant +34 % de performance par rapport à la G4, une autonomie de 24 heures grâce à une batterie de 4870 mAh, et un écran protégé par le Gorilla Glass Victus 2. Le Pixel 10 Pro XL inaugure aussi la norme Qi2.2 permettant une recharge sans fil jusqu'à 25 W. Les tarifs oscillent de 899 euros pour le modèle standard à 1299 euros pour le Pro XL. Rien de révolutionnaire en apparence, si ce n'est cette intégration totale de l'IA, domaine où Google surpasse ses concurrents Apple et Samsung. Là où ces derniers « bricolent », Google contrôle toute la chaîne, de la puce à l'algorithme.

Une même logique : l'effacement de l'humain

Naissance, sport, communication : autant de sphères qui définissent jusqu'ici l'identité humaine et qui basculent désormais du côté de la machine. L'ectogénèse confie la reproduction aux robots, les JO humanoïdes réservent la performance physique à l'intelligence artificielle embarquée, et les Pixel 10 promettent de se substituer à notre mémoire, à nos compétences linguistiques, à notre regard. Ce futur, qui hier semblait lointain, se dessine sous nos yeux. Certains y verront un progrès libérateur, d'autres une dépossession insidieuse. Car derrière la promesse d'efficacité et de confort se profile une question essentielle jusqu'où voulons-nous déléguer notre humanité à nos créations ?

Algérie Poste, AADL et BNH s'allient pour moderniser les transactions des souscripteurs

Le Développement du logement (AADL) et la Banque nationale de l'Habitat (BNH), en vue de promouvoir le paiement électronique à travers l'application Baridi Mob, spécifiquement destinée aux souscripteurs des programmes AADL 1, 2 et 3.

La cérémonie de signature, organisée au siège de la BNH, s'est déroulée en présence de représentants du ministère de la Poste et des Télécommunications, du ministère de l'Habitat,

de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que des dirigeants des trois institutions partenaires. Selon les explications fournies lors de l'événement, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du gouvernement visant à moderniser les services publics et faciliter l'accès des citoyens aux solutions numériques. Elle permettra notamment d'intégrer le règlement des échéances de logement via l'application Baridi Mob, une solution digitale sécurisée et largement utilisée par les clients d'Algérie Poste.

Désormais, les bénéficiaires des programmes AADL 1 et AADL 2 pourront s'acquitter de leurs mensualités directement à partir de leurs téléphones portables, sans avoir à se déplacer aux guichets.

Le dispositif est également conçu pour accueillir prochainement le paiement des premières échéances du programme AADL 3. À travers ce partenariat tripartite, les parties

signataires entendent renforcer la digitalisation du secteur du logement et réduire la dépendance aux procédures administratives classiques, tout en garantissant sécurité, rapidité et transparence dans le traitement des transactions financières. Cette convention marque ainsi une nouvelle étape dans l'effort national de transition vers les services publics numériques, en phase avec la stratégie de modernisation engagée par les pouvoirs publics.

NEW

OUVERTURE D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE Recrutement exceptionnel de contractuels dans l'Éducation nationale

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mercredi, dans un communiqué officiel, l'ouverture exceptionnelle d'une plateforme numérique dédiée au recrutement d'enseignants contractuels, et ce à partir de lundi prochain.

Cette mesure intervient dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2025-2026, en attendant l'organisation du concours national de recrutement prévu en décembre 2025. Selon le ministère, la plateforme en ligne tawdif.education.dz sera accessible du 25 août 2025 à midi jusqu'au 31 août 2025 à minuit. Elle permettra aux candidats intéressés de soumettre leurs dossiers et pièces justificatives, dont une copie du diplôme, de manière entièrement dématérialisée. Pour être éligibles, les postulants doivent impérativement être titulaires d'un diplôme figurant sur la liste officielle des qualifications requises, publiée par le ministère de l'Éducation nationale. Le traitement des dossiers se fera par un système automatisé, et les résultats seront communiqués aux candidats via leurs comptes personnels à partir du 4 septembre 2025. Les postulants retenus auront alors la possibilité de choisir les établissements de leur préférence entre le 4 et le 6 septembre.

L'affectation définitive leur sera notifiée le 9 septembre, toujours via la plateforme numérique. Les candidats admis devront rejoindre leurs établissements d'affectation le 14 septembre au plus tard. Le ministère précise que tout candidat n'ayant pas rejoint son poste avant le 16 septembre sera considéré comme ayant renoncé à sa demande, et son poste sera attribué au candidat suivant sur la liste. Cette opération exceptionnelle vise à combler rapidement les postes vacants identifiés avant la rentrée scolaire, tout en garantissant la continuité pédagogique, en attendant le concours national prévu en fin d'année.

CLOUD Google et Meta concluent un accord stratégique de plus de 10 milliards \$

Google et Meta viennent de sceller un partenariat majeur dans le domaine de la cloud computing, d'une valeur estimée à plus de 10 milliards de dollars, selon l'agence Reuters citant des sources proches du dossier. Dans le cadre de cet accord, Meta Platforms utilisera les serveurs de Google Cloud, ainsi que ses services de stockage, de réseaux et d'infrastructures numériques. Une alliance qui s'inscrit dans la stratégie de Meta visant à renforcer ses capacités dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Le patron de Meta, Mark Zuckerberg, avait déjà annoncé en juillet dernier que son groupe prévoyait d'investir des centaines de milliards de dollars dans la construction de vastes centres de données spécialisés dans l'IA. Un projet titanesque qui nécessite des ressources de calcul massives et une infrastructure cloud de pointe. Ce partenariat s'inscrit dans une tendance plus large au sein de l'industrie technologique. En juin, Reuters révélait déjà qu'OpenAI envisageait d'ajouter Google Cloud, filiale d'Alphabet, pour répondre à ses besoins croissants en matière de calcul. Face à l'énorme défi financier de cette transition vers une IA de plus en plus exigeante, Meta cherche à attirer des partenaires extérieurs afin de partager le coût de son infrastructure.

MANQUE DE FINANCEMENT FACE À L'AFFLUX DE RÉFUGIÉS AU SOUDAN DU SUD

Le HCR tire la sonnette d'alarme

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a tiré jeudi la sonnette d'alarme concernant un manque de financement alors qu'il s'efforce d'installer les réfugiés fuyant le conflit au Soudan vers le Soudan du Sud.

Marie-Hélène Verney, représentante du HCR au Soudan du Sud, a déclaré à Xinhua dans une interview que l'agence avait du mal à répondre aux besoins de base tels que la santé et l'éducation de plus de 550 000 réfugiés soudanais, car la diminution des fonds a déjà conduit à des réductions des rations alimentaires. « Nous avons constaté une



réduction constante de la capacité des agences des Nations Unies à soutenir les réfugiés au Soudan du Sud. Les rations alimentaires, par exemple, sont plus faibles qu'auparavant, alors que le HCR a réussi à maintenir des services essentiels comme la

santé et l'éducation ; en effet, les normes ne sont plus aussi élevées qu'avant », a déclaré Verney à Juba, la capitale du Soudan du Sud. Verney a noté que malgré les contraintes financières, les agences des Nations Unies collaborent avec d'autres institutions pour

maintenir le soutien aux réfugiés. « C'est donc une situation difficile, mais il y a aussi des développements très positifs, un engagement très fort des banques, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, sur les questions de déplacement et de réfugiés au Soudan du Sud, ce qui nous donne une certaine confiance et nous permet d'être optimistes », a-t-elle déclaré. Le responsable du HCR a déclaré que le plus grand défi était la perte de ressources flexibles qui permettraient auparavant au HCR de répondre rapidement aux multiples crises au Soudan du Sud. Depuis que le conflit a éclaté au Soudan en avril 2023, plus d'un million de personnes, dont des rapatriés sud-soudanais et des réfugiés soudanais, sont entrés au Soudan du Sud, aggravant encore la situation humanitaire déjà désastreuse au Soudan du Sud, causée par le conflit, les chocs climatiques comme les inondations et les vagues de chaleur. Selon la dernière classification intégrée de la sécurité alimentaire, plus de la moitié de la population du Soudan du Sud souffre d'une grave insécurité alimentaire. Face à des signes évidents de risque de famine dans certaines zones et à une crise généralisée ailleurs, l'ONU a appelé à une intervention humanitaire urgente et multisectorielle pour prévenir une nouvelle détérioration de la situation et des pertes en vies humaines.

R. I.

R. I.

LUTTE ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE

Des bases des forces d'occupation marocaines ciblées à Guelta

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé les bases et les retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Guelta, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué militaire du Commissariat politique de l'Armée sahraouie. Des détachements avancés de l'APLS ont ciblé les bases et les retranchements des forces d'occupation marocaines dans la région d'Achrek El Tourta dans le secteur de Guelta, selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, qui "subissent de lourdes pertes humaines et matérielles", conclut le communiqué.

R. I.

R. I.

GUTERRES À LA CONFÉRENCE DE TOKYO (TICAD) SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

« L'Afrique peut devenir une superpuissance du renouvelable »

L'Afrique a tout pour devenir une "superpuissance du renouvelable", a affirmé jeudi le chef de l'ONU Antonio Guterres, en appelant à davantage d'investissements dans l'énergie verte sur ce continent riche en ressources. "Nous devons mobiliser des financements et des technologies, afin que la richesse naturelle de l'Afrique profite aux populations africaines. Nous devons construire une base florissante pour les énergies renouvelables et leur

production à travers le continent", a déclaré M. Guterres lors de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). "L'Afrique a tout ce qu'il faut pour devenir une superpuissance du renouvelable, du solaire et de l'éolien aux minéraux critiques qui alimentent les nouvelles technologies", a-t-il affirmé. "L'énergie verte en Afrique réduit les coûts énergétiques, diversifie les chaînes d'approvisionnement et accélère la décarbonation pour tous", a ajouté le chef de

l'ONU, qui s'est exprimé dans le cadre de ce rassemblement de trois jours auquel assistent une cinquantaine de pays africains. M. Guterres a également averti que "la dette ne doit pas étouffer le développement" et que l'Afrique a besoin de financements et d'une plus grande capacité de prêt des banques multilatérales de développement. Dans son discours d'ouverture mercredi, le Premier ministre japonais Shigeru Ishiba a annoncé un plan pour former 30.000 personnes à l'intelligence artificielle en Afrique sur trois ans et pour étudier l'idée d'un partenariat économique Japon-Afrique. "L'Afrique, avec un âge médian de 19 ans, déborde de vitalité juvénile. La clé pour faire de l'Afrique le prochain centre de croissance est de renforcer les capacités des jeunes et des femmes et de leur assurer un emploi," a déclaré Ishiba.

R. I.

LE SÉNÉGAL SUR LES NOUVELLES SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE DES JUGES DE LA CPI

« Une grave violation du principe d'indépendance de la justice »

Le gouvernement sénégalais a exprimé jeudi son "étonnement" suite aux sanctions imposées par les Etats-Unis contre quatre juges de la Cour pénale internationale (CPI), dont un juge sénégalais. Le ministère sénégalais de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères a confirmé dans un communiqué que Mame Mandiaye Niang figurait parmi les personnes visées par les sanctions, qualifiant cette mesure de "grave atteinte" à l'indépendance de la justice internationale. Dans un communiqué publié mercredi, le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio a accusé Nicolas Guillou (France), Nazhat Shameem Khan (Fidji), Mame Mandiaye Niang (Sénégal) et Kimberly Prost (Canada) d'avoir « participé directement aux efforts entrepris par la CPI pour enquêter, arrêter, détenir ou poursuivre des ressortissants américains ou israéliens sans le consentement de l'un ou l'autre pays ». "Le Sénégal appelle les autorités américaines à lever ces sanctions qui constituent une grave violation du principe d'indépendance de la justice et du droit des juges de la CPI à exercer librement et sereinement le mandat qui leur a été confié par les 125 Etats parties au Statut de Rome", a indiqué le ministère sénégalais. Le Statut de Rome, qui définit la compétence de la CPI, a été ratifié en premier par le Sénégal. Le communiqué ajoute que le Sénégal a réaffirmé sa « pleine solidarité avec le juge Niang » et les autres magistrats visés par les sanctions américaines, tandis que le ministère de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères a assuré la CPI de son « soutien indéfectible.

R. I.

BÉNIN

Le bilan de la chute d'un bus dans le fleuve Ouémé s'alourdit à 43 morts

Le bilan de l'accident survenu dimanche, lorsqu'un autocar est tombé dans le fleuve Ouémé à Thio, dans le centre du Bénin, s'est alourdi à 43 morts, selon un communiqué du ministère nigérien des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'étranger publié jeudi. D'après les précisions des médias locaux, la grande majorité des victimes sont de nationalité nigérienne. Le ministère nigérien en charge des Affaires étrangères a indiqué dans le communiqué que les 43 corps retrouvés ont été transférés à la morgue de Savè, à proximité du lieu de l'accident, puis inhumés en présence de l'ambassadeur du Niger et des membres du Haut Conseil des Nigériens au Bénin. Selon l'Agence béninoise de protection civile (ABPC), l'accident est survenu dimanche à Thio, dans le centre du Bénin, lorsque l'autocar, parti de Lomé au Togo avec 54 personnes à bord, est tombé dans le fleuve Ouémé. Deux passagers étaient descendus à Bohicon, dans le sud du Bénin, ramenant le nombre de personnes à bord à 52 au moment du drame. A l'issue des premières recherches menées après l'accident, neuf rescapés avaient pu être secourus et transportés à l'hôpital de zone de Savè, a précisé l'ABPC.

R. I.

NIGERIA

Quelque 25 disparus présumés morts après un naufrage fluvial

Il n'y a désormais plus "aucune chance de retrouver" en vie les quelque 25 personnes toujours portées disparues après le naufrage dimanche dernier, d'un bateau dans le nord-ouest du Nigeria, a annoncé un responsable de l'agence nationale des secours. Le bateau, qui transportait plus de 50 passagers vers un marché fluvial de l'Etat de Sokoto, a chaviré dimanche matin. Le jour même de l'accident "25 personnes ont été secourues", rapporte la chaîne de télévision Channels TV Aliyu Kafindangi, du responsable des opérations de l'Agence nationale des Situations d'urgence (NEMA) pour l'Etat de Sokoto, ajoutant que trois corps avaient été repêchés mardi.

"Dans l'état actuel des choses, les opérations de recherche et de sauvetage ont cessé, car après 24 heures, il n'y a plus aucune chance de retrouver des survivants", a-t-il affirmé. Les accidents de bateau sont fréquents sur les voies navigables du Nigeria, notamment pendant la saison des pluies, lorsque rivières et lacs débordent. Au moins 16 agriculteurs avaient péri dans un accident similaire en août 2024 dans le même Etat de Sokoto, lorsqu'une pirogue en bois qui les transportait vers leurs rizières avait chaviré sur une rivière. Plus récemment, le 29 juillet dernier, six jeunes filles se sont noyées après que le bateau qui les ramenait chez elles après leur travail à la ferme a chaviré au milieu d'un cours d'eau de l'Etat de Jigwa (nord-ouest). Deux jours plus tôt, au moins 13 personnes avaient trouvé la mort dans un autre accident de bateau dans l'Etat du Niger, au centre du pays.

R. I.

GUINÉE

Au moins 15 morts dans un glissement de terrain

Au moins 15 personnes ont perdu la vie dans un glissement de terrain mercredi soir en périphérie de Conakry, la capitale guinéenne, a annoncé jeudi une source hospitalière. Le glissement de terrain a eu lieu mercredi soir dans la commune de Manéah, en périphérie de la capitale, après de fortes précipitations.

R. I.

DEPUIS DÉBUT 2025

Plus d'un million d'hectares brûlés dans l'UE

Les incendies ont déjà ravagé plus d'un million d'hectares (10.000 km²) dans l'Union européenne depuis le début de 2025, une année d'ores et déjà record, alors que plusieurs feux continuent de sévir particulièrement en Espagne et au Portugal.

Le bilan atteignait précisément 1.015.731 hectares brûlés jeudi à la mi-journée, une superficie plus grande que la Corse, dépassant en moins de huit mois le précédent record de 988.524 hectares sur l'ensemble de l'année 2017. En plus de ce tableau global, calculé par des médias à partir des estimations par pays fournies par le système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS), quatre pays de l'Union européenne ont eux aussi déjà battu leur record annuel depuis vingt ans de relevés : l'Espagne, Chypre, l'Allemagne et la Slovaquie. En proie à de nombreux feux dans l'ouest du pays, ayant fait quatre morts, l'Espagne est de loin le pays de l'Union



européenne le plus touché par les incendies, avec plus de 400.000 hectares (4.000 km²) partis en fumée, soit près de 40% des surfaces brûlées dans l'UE cette année. Quant au Portugal, il conserve son record de 563.530 hectares brûlés en 2017 (le maximum pour un pays de l'UE), mais il n'avait jamais atteint, à la date du 21 août,

une telle superficie calcinée. Les flammes ont déjà ravagé plus de 274.000 ha de forêt portugaise, causant la mort de trois personnes. En 2017, les incendies avaient causé 119 décès dans le pays. Derrière les deux pays ibériques, suit la Roumanie, avec 126.000 ha brûlés.

R. I.

LORS D'UNE RÉUNION DU CS SUR LA LUTTE ANTI-TERRORISTE

Pékin appelle à abandonner tout « calcul géopolitique »

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations Unies, Geng Shuang, a appelé, à New York, la communauté internationale à abandonner l'idéologie et les calculs géopolitiques dans la lutte contre le terrorisme. "Le terrorisme est un ennemi commun de l'humanité. La communauté internationale doit renforcer l'unité et la coopération et éviter les préjugés idéologiques et les calculs géopolitiques, de manière à construire un front uni solide contre le terrorisme et lutter conjointement contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations", a-t-il plaidé lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur le sujet. A cet égard, il a affirmé que "la Chine est prête à travailler avec tous ses partenaires pour faire avancer la cause mondiale de la lutte contre le terrorisme et contribuer activement à un monde de paix durable et de sécurité universelle."

Affirmant, par ailleurs, que de nombreuses organisations terroristes continuent d'activer en Afrique, le diplomate chinois a exhorté la communauté internationale "à fournir un soutien accru en matière financière, technique, logistique et de renseignement aux pays africains et aider l'Union africaine ainsi que d'autres organisations régionales à renforcer leurs capacités de lutte contre le terrorisme".

R. I.

ATTAQUES MEURTRIÈRES EN COLOMBIE

Au moins 18 personnes décédées et des dizaines de blessés

Le bilan de deux attaques jeudi par des groupes armés a été porté à au moins 18 morts et des dizaines de blessés, montrant une intensification spectaculaire des violences en Colombie. Cette flambée intervient à un an de la présidentielle, et a été marquée notamment par la mort le 11 août du favori de la droite, Miguel Uribe, des suites d'un attentat. Jeudi après-midi, un camion piégé a explosé près d'une base aérienne à Cali (sud-ouest), troisième ville du pays, faisant au moins six morts et 60 blessés, selon les autorités. Le maire Alejandro Eder a dénoncé une "attaque narcoterroriste" et demandé une "militarisation" de la ville. Le ministre de la Défense

Pedro Sanchez a désigné le groupe armé EMC, un groupe dissident des Farc, comme responsable, dénonçant un "attentat terroriste (...) injustifiable contre la population civile de Cali". "Cette attaque lâche contre les civils est une réaction désespérée face à la perte de contrôle du narcotrafic" dans la région, a-t-il estimé. Plusieurs bâtiments et une école à proximité ont été évacués. Le maire a annoncé l'interdiction de circulation des camions dans la ville et offert 10.000 dollars de récompense pour toute information. "Le terrorisme ne nous vaincra pas", a de son côté affirmé la gouverneure régionale, Dilian Francisca Toro. Dans la matinée,

à quelque 150 kilomètres de Medellín, des affrontements et une attaque de drone contre un hélicoptère ciblant les opérations anti-drogue de la police ont aussi fait de nombreuses victimes. Le bilan de ces attaques a été porté de huit à douze policiers tués, par Andrés Julien Renon, le gouverneur de la région d'Antioquia (nord-ouest) jeudi soir. Des images partagées sur les réseaux sociaux ont montré l'hélicoptère survolant la région, suivies d'une détonation et de sa chute. Cette attaque a été attribuée au groupe de guérilleros Calarca. Cette guérilla, qui porte le nom de guerre de son chef, est issu d'une scission de l'EMC.

R. I.

POUR DES TESTS SUR LES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION LASER INTER-SATELLITES

SpaceX lance un drone spatial militaire américain

Un drone spatial de l'armée américaine conçu pour rester en orbite plusieurs centaines de jours d'affilée a été lancé jeudi soir par une fusée Falcon 9 de SpaceX depuis la base de Cap Canaveral, en Floride. Le lancement par SpaceX a été réalisé avec succès à 23H50 locales (03H50 GMT hier), selon des images retransmises en direct par le groupe du multimilliardaire Elon Musk. Cette navette sans pilote nommée X-37B a été développée par l'avionneur Boeing. L'engin, qui a des allures de petite navette spatiale, a déjà mené sept longs vols et passé plus de 10 ans au total dans l'espace, détaille son constructeur sur son site. La durée de sa nouvelle mission n'a pas été divulguée par les forces armées américaines, qui ne communiquent que peu

d'informations à son sujet. Elle a tout de même précisé que cette huitième mission du X-37B permettrait de réaliser des tests et expérimentations scientifiques portant sur les "technologies de communication laser intersatellites" et la "navigation spatiale améliorée". Et cela afin de "contribuer à améliorer la résilience, l'efficacité et la sécurité des architectures de communication spatiales américaines". Conçu pour l'armée des Etats-Unis, ce drone mesure neuf mètres de long et est alimenté en énergie par des panneaux solaires. S'il doit être envoyé dans l'espace par une fusée, il est conçu pour revenir seul sur Terre. Le X-37B avait ainsi atterri en mars en Californie, après avoir passé plus d'un an en orbite.

R. I.

HÉRITIERS DU BARON DE LA DROGUE CONNU SOUS LE NOM DE «PABLO ESCOBAR DE L'EQUATEUR» Deux narcotrafiquants colombo-équatoriens extradés vers les Etats-Unis

Deux narcotrafiquants colombo-équatoriens, héritiers du baron de la drogue connu sous le nom de "Pablo Escobar de l'Equateur", ont été extradés jeudi vers les Etats-Unis, a annoncé le gouvernement équatorien. "La police nationale a remis aujourd'hui aux Etats-Unis Omar Auseno B., alias +Llanero+, et Nirama Ch.G., alias +Nirama+, deux des plus grands trafiquants de drogue colombo-équatoriens", a écrit le ministre de l'Intérieur, John Reimberg. Il a souligné que tous deux "agissaient comme les successeurs d'Edison Washington Prado, alias +Gerald+", et "avaient pris en charge les opérations d'expédition de drogue vers l'Amérique centrale, le Mexique et les Etats-Unis". "Gerald", également connu sous le nom de "Pablo Escobar équatorien", a été arrêté en 2017 en Colombie et extradé vers les Etats-Unis, a précisé le ministre. Les autorités le comparent au baron de la cocaïne colombien, abattu dans les années 1990, en raison de son pouvoir dans le trafic de drogue. M. Reimberg a expliqué que les deux extradés avaient été arrêtés en Equateur le 27 février 2025 et qu'ils comparaitront désormais devant un tribunal de Miami (Floride, sud-est des Etats-Unis), où ils sont recherchés pour trafic de drogue.

R. I.

POUR DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS

Arrestation de l'ex-président Sri Lankais Ranil Wickremesinghe

L'ancien président du Sri Lanka, Ranil Wickremesinghe, soupçonné de "détournement de fonds publics", a été arrêté hier, selon des médias sur place, citant des sources sécuritaires. M. Wickremesinghe a été placé en garde à vue à l'issue d'un interrogatoire portant sur un voyage, qu'il a effectué à Londres en septembre 2023, pour assister, selon la même source « à la remise d'un diplôme à son épouse dans une université britannique alors qu'il était chef d'Etat », "Nous le présentons devant un magistrat du tribunal de Colombo Fort", a-t-on ajouté, précisant que l'audition portera sur l'utilisation de fonds publics à des fins personnelles. Au retour d'un sommet du G77 auquel il avait participé à La Havane en 2023, M. Wickremesinghe s'était arrêté à Londres. Lui et son épouse, Maithree, avaient assisté à une cérémonie à l'Université de Wolverhampton. Il avait assuré que les frais liés au voyage de son épouse avaient été pris en charge par sa conjointe et qu'aucun fonds public n'avait été utilisé. Selon la police judiciaire, l'ancien dirigeant aurait eu recours à de l'argent public pour payer son voyage qui avait un caractère privé et ses gardes du corps auraient également été payés par l'Etat. M. Wickremesinghe avait été investi en juillet 2022 pour la période restante du mandat de Gotabaya Rajapaksa, qui avait démissionné une semaine plus tôt après avoir fui le pays secouru par quatre mois de manifestations contre son pouvoir.

R. I.

SELON LE SECRÉTAIRE AU TRÉSOR US

«Washington vend à l'Europe des armes destinées à Kiev avec une marge de 10 %»

Les États-Unis vendent à l'Europe des armes destinées à l'Ukraine, avec une marge de 10 % imposée par Donald Trump. Ce système, révélé par le ministre des Finances américain, permet à Washington de générer des profits, pendant que Kiev prépare un contrat de 90 milliards de dollars pour acheter encore plus d'armement.



Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent

Les États-Unis utilisent un système indirect pour fournir des armes à l'Ukraine, en tirant des bénéfices importants. Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a révélé que Washington vendait des armements à des pays européens, qui les revendent ensuite à Kiev, avec une majoration de 10 %. Cette stratégie permet à l'administration américaine de réaliser des profits, tout en laissant à l'Europe

la responsabilité financière du soutien militaire à l'Ukraine. « Nous vendons des armes aux Européens, qui les revendent aux Ukrainiens, et le président Trump applique une marge de 10 % », a expliqué Bessent dans une interview à la chaîne Fox News, diffusée le 19 août. Il a précisé que ces fonds pourraient servir à financer un éventuel soutien aérien, dans le cadre de garanties de sécurité évoquées pour l'Ukraine. Cette opération commerciale, selon Bessent, illustre la vigilance de Donald Trump sur les intérêts économiques des

États-Unis. Cette nouvelle approche s'inscrit dans un changement de posture des États-Unis. Le secrétaire d'État Marco Rubio a confirmé que Washington avait cessé de fournir gratuitement des armes à l'Ukraine. Désormais, ce sont les pays européens qui achètent l'armement américain destiné à Kiev. Le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, a affirmé que ce mécanisme — dans lequel l'Europe paie les armes américaines envoyées à l'Ukraine — est « avantageux pour la classe moyenne américaine », car il

soutient l'économie intérieure tout en maintenant le flux des livraisons.

UN CONTRAT RECORD PORTÉ PAR L'EUROPE

En parallèle, Volodymyr Zelensky a proposé aux États-Unis un contrat de 90 milliards de dollars pour l'achat de nouvelles armes. Une somme colossale, supérieure à toute l'aide militaire directe fournie par Washington depuis février 2022. Selon le Bureau budgétaire du Congrès, cette aide atteint 70,6 milliards de dollars, en comptant la logistique, la formation et le renseignement. Le projet de Zelensky, financé en grande partie par les Européens, viserait à obtenir un volume massif d'équipements militaires : des batteries antiaériennes Patriot (environ 2,5 milliards de dollars pièce), des avions de chasse F-16 (entre 50 et 70 millions de dollars l'unité), ainsi que des missiles ATACMS (1,5 million de dollars chacun). Cette commande serait portée par les promesses européennes de financer les achats, renforçant ainsi la dépendance militaire de Kiev à l'Occident.

R. I.

PAKISTAN

L'ex-Premier ministre Imran Khan bénéficie d'une libération sous caution

La Cour suprême du Pakistan a accordé jeudi une libération sous caution à l'ancien Premier ministre emprisonné, Imran Khan, dans plusieurs affaires liées aux attaques contre des installations militaires en mai 2023, a fait savoir sa défense, citée par les médias. "Un collège de trois juges de la Cour suprême, présidé par le juge en chef Yahya Afridi, a accepté l'appel de Khan contre une décision de la Haute Cour de Lahore qui avait rejeté sa demande de libération sous caution dans huit affaires liées aux violences de 2023", a détaillé la même source. La Cour a ordonné la remise en liberté de Khan, âgé de 72 ans, s'il n'est pas recherché dans d'autres affaires. Cependant, l'ancien dirigeant restera en détention puisqu'il a été condamné dans une affaire de corruption. En mai 2023, plusieurs installations militaires, dont le quartier général de l'armée à Rawalpindi, ont été prises d'assaut par des manifestants après l'arrestation brève de Khan dans une affaire de corruption.

R. I.

PÉTROLE ET GAZ

La Norvège reste le 1^{er} producteur en Europe

La production mensuelle de pétrole en Norvège a atteint en juillet son niveau le plus élevé depuis 2011, portée par la montée en puissance du nouveau champ Johan Castberg, exploité par Equinor dans la mer de Barents (Arctique), selon la Direction norvégienne du pétrole et du gaz. La production nationale a augmenté de 17 % durant le mois écoulé par rapport au même mois de l'année précédente, atteignant 1,958 million de barils par jour, a précisé la même source, soulignant que les champs Johan Sverdrup et Johan Castberg génèrent à eux seuls près d'un million de barils par jour. La Norvège reste le premier producteur de pétrole et de gaz en Europe, avec des réserves prouvées estimées à quelque 7 milliards de barils de pétrole, selon l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). Afin d'assurer la viabilité à long terme de la production de pétrole et de gaz sur le plateau continental norvégien, le ministre norvégien de l'énergie a lancé le processus du 26^e cycle d'octroi de licences. Cette initiative permet aux entreprises de proposer des zones potentielles à exploiter.

R. I.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Groupe A3+ condamne les agressions militaires sionistes en Syrie

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité de l'ONU (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) a "fermement" condamné, jeudi, les agressions militaires menées par l'entité sioniste contre la Syrie, réaffirmant leur soutien total à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de ce pays. "Les A3+ réitérent leur ferme condamnation des actions militaires répétées (de l'entité sioniste) en Syrie. De telles actions violent de manière flagrante la souveraineté de la Syrie, l'accord de désengagement de 1974, le droit international et la charte de l'ONU", a affirmé le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, qui intervenait au nom du groupe. Ces agressions sionistes "ne servent qu'à aggraver les tensions et déstabiliser davantage la région", a soutenu le groupe lors de la réunion mensuelle

du Conseil de sécurité sur la Syrie. "Nous devons être clairs en rejetant les interférences étrangères qui ne font qu'exacerber l'instabilité en Syrie", a dit l'intervenant. Les A3+ ont exprimé, en outre, leur "soutien inébranlable à la souveraineté de la Syrie, à son unité, son indépendance et son intégrité territoriale", ainsi qu'à un processus politique mené "par et pour les Syriens" et soutenu par les Nations unies. Ils se sont dit "profondément préoccupés" par les actes de violence qui continuent de secouer la Syrie, notamment les affrontements ayant eu lieu dernièrement dans la région de Soueïda. Une situation "fragile" et "volatile" qui "rappelle l'urgence d'assurer la justice et (d'imposer) l'obligation de rendre des comptes" à ceux qui ont commis des crimes. Les A3+ soulignent, à ce propos, le besoin urgent pour

toutes les parties syriennes d'adhérer à l'accord de cessez-le-feu pour protéger les civils et faciliter l'accès de l'aide humanitaire. Ne pas respecter cet accord "ne fera qu'approfondir la souffrance du peuple syrien, entraver les efforts déployés jusqu'ici et prolonger l'instabilité", mettent-ils en garde. "C'est seulement à travers le dialogue que les Syriens pourront surmonter leurs divergences. A cet égard, les élections législatives à venir représentent une précieuse opportunité pour avancer vers une gouvernance inclusive", souligne encore le groupe qui plaide pour des élections "transparentes et honnêtes en vue de renforcer la légitimité et la confiance". M. Bendjama a également fait part de l'inquiétude des A3+ quant à la situation humanitaire en Syrie au moment où plus de 2,3 millions de personnes sont revenues dans leurs régions d'origine avec tous les défis que ce retour peut impliquer. "Aujourd'hui, plus de la moitié de la population syrienne souffre d'insécurité alimentaire et près de 3 millions de personnes risquent d'être en situation de faim sévère", a-t-on déploré. Le groupe a rappelé, à ce sujet, que la réponse humanitaire en Syrie nécessitait, pour l'année 2025, environ 3,2 milliards de dollars. Un montant dont seulement 40% ont pu être réunis. Les A3+ lancent à cette occasion un appel aux donateurs afin de mobiliser des fonds de "manière urgente" en faveur des civils syriens avant que la situation ne "devienne hors de contrôle". Ils appellent, d'autre part, à la mobilisation de fonds pour faire face à la menace des mines qui font encore des victimes en Syrie.

R. I.

R. I.

BANGLADESH

L'obligation de visa pour les officiels pakistanais supprimée

Le Conseil consultatif de l'administration intérimaire du Bangladesh a approuvé, un accord d'exemption réciproque de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques et officiels du Pakistan, ont rapporté vendredi des médias locaux. "L'accord sera valable cinq ans", a indiqué le porte-parole du Conseil consultatif, Shafiqul Alam, lors d'une conférence de presse, rappelant que les officiels de son pays bénéficient du même avantage en se rendant au Pakistan. Cette décision fait suite à la rencontre le mois dernier à Dacca entre le conseiller à l'Intérieur du Bangladesh, Jahangir Alam Chowdhury, et le ministre pakistanais de l'Intérieur, Mohsin Naqvi, au cours de laquelle les deux parties avaient évoqué la finalisation d'un protocole d'accord sur l'octroi de visas à l'arrivée pour les détenteurs de passeports officiels. L'entrée sans visa entre les deux pays d'Asie du Sud avait été suspendue après la guerre de 1971 qui a conduit à l'indépendance du Bangladesh.

R. I.

RUPTURE D'UN CÂBLE SUR LE CHANTIER D'UN PONT EN CHINE

7 morts et 9 disparus

Sept personnes ont été tuées et neuf autres sont portées disparues après la rupture hier, d'un câble sur un pont en construction dans le nord-ouest de la Chine, a rapporté un média officiel. Quinze ouvriers et un chef de chantier se trouvaient sur le chantier du pont enjambant le fleuve Jaune, dans la province du Qinghai, lorsque le câble a cédé vers 03H00 du matin (19H00 GMT jeudi), selon le Quotidien du peuple. Ce pont est un ouvrage en arc en treillis métallique, destiné à la circulation des trains. Des images publiées par le Quotidien du peuple montrent le pont partiellement construit, sa section centrale encore inachevée, flanquée de deux immenses tours d'échafaudage et de plusieurs grues. Une opération de secours est en cours, selon le journal.

R. I.

ALGER

Zouhir Ballalou préside l'ouverture des "Journées du film révolutionnaire"

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a présidé, mercredi soir à Alger, l'ouverture des "Journées du film révolutionnaire" dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid commémorant le double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam.

Le coup d'envoi de la manifestation a été donné à la Cinéma-thèque d'Alger en présence d'une pléiade d'artistes et de cinéastes avec au programme une conférence sur "le cinéma révolutionnaire et la mémoire nationale" au cours de laquelle les intervenants ont été unanimes à mettre en avant le rôle du cinéma dans la préservation de la mémoire, la documentation sur la Révolution et la garantie de la pérennité de ses valeurs humaines. Le professeur d'histoire, Djamel Yahiaoui a souligné que le



PH: DR

cinéma révolutionnaire "est né de la souffrance, le jour où des héros de l'image se sont armés de l'appareil photo et de la caméra aux côtés de leurs compagnons de lutte pour documenter l'action armée avec une touche très réaliste ce qui en a fait aujourd'hui une industrie artistique", laquelle constitue "l'un des vecteurs de l'écriture de l'histoire". De son côté, Ahcène Tlilani qui a écrit le scénario du film consacré au martyr héros Zighoud Youcef

a appelé à la réalisation d'avant-garde d'œuvres cinématographiques et innovantes pour mettre en avant le génie des artisans de la Révolution du 1er novembre 1954, alors que les réalisateurs Walid Bouchebbah et Hadjer Sebata ont affirmé la présence d'énergies juvéniles, capables de présenter une nouvelle vision artistique et de filmer des histoires captivantes pour le public grâce à des méthodes innovantes. A cette occasion, le

film Zighoud Youcef (1921-1956), produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit et réalisé par Mounès Khammar. La manifestation se poursuivra jusqu'au 22 août au niveau de plusieurs salles de cinéma à travers le pays avec au programme la projection de films révolutionnaires et documentaires visant à ancrer les valeurs de la Glorieuse Révolution et à préserver la mémoire nationale.

"LE RAÏ.. ENTRE MÉMOIRE, MARGINALITÉ ET MODERNITÉ"

Thème d'une conférence à Oran

Le thème "Le Raï: entre mémoire, marginalité et modernité" a été au centre d'une conférence intellectuelle organisée, mercredi à la Maison de la Culture et des Arts "Zeddour Brahim El-Kacem" d'Oran, dans le cadre de la 14^e édition du Festival culturel national de la chanson Raï. L'écrivain spécialiste du patrimoine, Mohamed Benziane, a souligné dans son intervention - axée sur les différentes étapes historiques de l'émergence du Raï - que "la principale caractéristique du Raï est sa capacité d'adaptation à chaque période historique, étant étroitement lié aux reliefs géographiques, ce qui fait qu'il se décline différemment selon les régions du pays, reflétant ainsi la diversité de la culture algérienne". Il a ajouté que, grâce à sa souplesse, ce genre musical patrimonial s'adapte à tous les styles musicaux et a su s'imposer à l'échelle mondiale, devenant un rythme universel "qui parle à tous les amateurs de musique". Il a également insisté sur l'importance de multiplier les études linguistiques, anthropologiques, sociologiques, psychologiques et philosophiques autour de cet héritage musical afin de le sortir des classifications réductrices qui l'ont desservi, soulignant qu'il fait pleinement partie de la culture populaire. De son côté, l'écrivain et journaliste Bouziane Benachour a abordé l'histoire du Raï à la fin des années 1970 et au début des années 1980, évoquant les réactions des grands noms de la chanson oranaise face à cette nouvelle vague artistique qui a envahi la scène musicale de l'époque. Il a précisé que "ce genre musical, né dans

l'ouest du pays, tire son essence du milieu populaire. Il parle des préoccupations de la jeunesse et des femmes au foyer, et compte un public diversifié, de plus en plus nombreux lors des soirées artistiques locales, nationales et même internationales". Pour sa part, le compositeur Kouider Berkane, qui a mis l'accent sur son expérience musicale dans le Raï et son accompagnement de la première vague de jeunes chanteurs des années 1970 et 1980, a estimé que "ce genre connaît une grande évolution grâce à l'intégration des technologies modernes dans la musique, ce qui a favorisé la multiplication des productions et leur diffusion à travers tout le pays." Il a aussi souligné l'existence de

nombreux jeunes talents prometteurs dans différentes régions, soucieux de préserver le rythme du Raï.

Dans le cadre des activités de cette 14^e édition du Festival culturel national de la chanson Raï, 20 artistes issus de plusieurs wilayas du pays se produiront durant quatre soirées, offrant un riche programme apprécié par les amateurs de ce style musical.

Pour rappel, cet événement, qui se poursuit jusqu'au 22 août à Oran, est organisé par le commissariat du Festival culturel national de la chanson Raï, sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, avec le soutien du wali d'Oran, Samir Chibani.

FESTIVAL CULTUREL DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE CHAOUIES

Ouverture de la 2e édition à Khenchela

La 2^e édition du Festival culturel national de la chanson et de la musique chaouies s'est ouverte mercredi soir à Khenchela dans une ambiance joyeuse.

L'ouverture de cette manifestation culturelle, organisée cette année sous le slogan "la chanson chaouie, histoire glorieuse, nouvelle ère", a été animée, au théâtre de plein air Zoulikha Louadj, par des troupes folkloriques des wilayas de Tizi Ouzou, Ghardaïa et Khenchela, avant que le public ne soit convié à apprécier une chorégraphie intitulée "terre des lions", entièrement dédiée à l'histoire de l'Algérie. Le représentant du ministre de la Culture, Smail Ibrir, avait auparavant souligné, dans une allocution d'ouverture, "la volonté du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, de soutenir de telles manifestations, du fait qu'elles contribuent à la préservation du patrimoine culturel authentique". De son côté, le commissaire du festival, Mohamed El Alouani, a déclaré que cette édition qui se poursuivra jusqu'au

23 août, réunit 13 artistes et 11 troupes musicales qui animeront des soirées alternant musique moderne et chants folkloriques traditionnels. Il a ajouté que des jeunes artistes amateurs, représentant de nombreuses wilayas du pays, auront à concourir pour le premier prix du festival ouvrant droit à une participation au Festival national de la chanson amazighe prévu à la fin de l'année en cours.

La première soirée du festival a été animée par le doyen de la chanson chaouie, Abdelhamid Bouzaher, et l'artiste Redha Echaoui dont les prestations ont ravi le public qui les a chaleureusement acclamés. Plusieurs artistes ont été honorés lors de la cérémonie d'ouverture, parmi lesquels Djamel Sabri, dit "Jo", et Salim Echaoui, ainsi que la famille du défunt artiste Kaddour El Yaboussi et le chercheur en patrimoine chaoui, Mohamed-Salah Ounissi, pour leur contribution à la mise en lumière de la chanson chaouie dans ses déclinaisons moderne et folklorique.

SIDI BEL-ABBÈS

Présentation de la pièce de théâtre "Ibadate"

La salle de cinéma El Amarna de Sidi Bel-Abbès a accueilli, dans la soirée de mercredi, une pièce de théâtre intitulée "Ibadate" (Exterminations), produite par le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du Moudjahid, qui célèbre la double date des attaques du Nord Constantinois (20 août 1955) et du Congrès de la Soummam (20 août 1956). Le public a suivi avec admiration les détails de cette représentation, considérant que la pièce illustre parfaitement le rôle du théâtre dans la préservation de la mémoire nationale et la consolidation des valeurs de sacrifice et de liberté. La direction de la culture et des arts de Sidi Bel-Abbès a indiqué que ce spectacle rend également hommage à la mémoire du grand écrivain et dramaturge Kateb Yacine. Sur scène, plusieurs générations d'artistes se sont unies pour offrir une fusion entre création théâtrale et histoire nationale, transformant ainsi la scène en une mémoire vivante vibrante des pages de la Révolution et de la lutte. De son côté, la cellule de communication du Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès a indiqué que cette œuvre théâtrale est le fruit du travail d'un groupe de créateurs qui ont revisité le parcours artistique et humain de Kateb Yacine, proposant une vision esthétique inspirée de l'histoire, qu'ils ont su recréer avec un langage original.

JIJEL

Clôture du festival national du chant patriotique et scout

La troisième édition du festival national du chant patriotique et scout qui a connu la participation de 17 troupes de différentes wilayas du pays a été clôturée mercredi dans la wilaya de Jijel. Dans son allocution à l'occasion, le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a mis l'accent sur "l'importance accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aux jeunes pour leur favoriser l'accès au monde de l'entrepreneuriat et de la pratique politique outre la valorisation du travail associatif". Il a ajouté que l'Algérie "a réalisé des réformes profondes dans divers domaines relançant l'espoir chez les jeunes et leur augurant d'un avenir meilleur". A noter que la troupe "El Falah" d'Ain Taya (Alger) a obtenu le premier prix de la catégorie du chant palestinien suivie en deuxième position par la troupe "El Anwar" (Laghouat). Dans la catégorie du chant patriotique, la troupe Israa (Aflou) a décroché la première place et celle de "Noudjoum El Ihsane" de Rouida (Alger) a obtenu la deuxième place.

Recette du jour



Curry d'agneau facile

Ingrédients pour 4 personnes:

- 500 gr viande de mouton
- 2 oignons moyens
- 2 cm gingembre frais
- 2 tomates fraîches
- quelques feuilles de curry
- 3 graines de cardamomes
- 1 petit batonnet de cannelle
- 2 c. a soupe d'huile
- 4 clous de girofle
- 1 c. a café de cumin en graines
- 1 c. a café de cumin en poudre

- 1/2 c. a café de poivre noir
- 1/4 c a café de curcuma
- 1 c. a soupe de noix de coco en poudre
- 2 c. a café de coriandre en poudre
- 1/4 botte coriandre fraîche
- sel selon le gout
- 1 piment selon le gout
- paprika fort selon le gout

INSTRUCTIONS

mettez l'huile dans une poêle chaude, ajouter les épices entières non moulues: cardamome, cannelle,

clous de girofle, cumin, curry en feuille. laissez bien mijoter, puis ajoutez l'oignon ciselé par dessus. remuez jusqu'à ce que l'oignon devient légèrement brun ajouter le sel, le gingembre écrasé, ajoutez maintenant la viande d'agneau coupée en cube moyens. laissez bien revenir, jusqu'a ce qu'elle rejete son eau. ajoutez le poivre noir, la coriandre en poudre, le cuminen poudre couvrez d'eau et laissez

bien cuire pendant 20 a 30 min jusqu'à ce que l'agneau devient tendre (ajoutez l'eau au besoin). ajoutez la tomate hachée, la coriandre fraîche ciselée, le piquant coupé, pour les gens qui aiment l'epicé. ajoutez la poudre de noix de coco, et faire pour encore 10 a 15 min. laissez cuire jusqu'a reduction de la sauce.

Gâteau du Jour

Confiture de fraises

Ingrédient :

- 1 - La Pâte
 - 200 gr de beurre ramolli
 - 20 gr d'huile
 - 2 jaunes d'oeuf
 - 30 gr de sucre glace
 - 85 gr de poudre à flan chocolat
 - 70 à 100 gr de cacahuètes torréfiées moules
 - 120 gr de maïzena
 - 1/3 de cuillère à thé de levure chimique
 - 270 à 280 gr de farine pâtisseries
 - 2 - La Crème au Beurre
 - 50 à 100 gr de beurre ramolli
 - 2 cuillères à soupe de caramel
 - La Décoration, Cacahuètes grillées et grossièrement moulues, Chocolat au lait
 - Étapes de Préparation
 - 1 - La pâte à Gâteau Russe Algérien
- Dans un récipient, mélanger le beurre, l'huile, les oeufs, le sucre glace, la poudre de flan les cacahuètes, la maïzena et la levure chimique. Ajouter progressivement la farine jusqu'à obtenir une pâte lisse et homogène. Couvrir 15 minutes puis étalez cette dernière en deux feuilles



ade papier sulfurisé sur une épaisseur de 5 mm environ. Détaillez des disques de 4 à 5 cm de diamètre. Déposez les sur une plaque recouverte de papier cuisson et mettre à cuire au préchauffé à 150°C pendant 15 minutes en surveillant. Laissez refroidir les sablés avant de les fourrer.

2 - La Crème au Beurre Fouettez le beurre mou jusqu'à obtenir une crème. Ajoutez progressivement le caramel jusqu'à obtenir une texture onctueuse. jusqu'à ce qu'il devienne mousseux. Remplir une poche à douille.

3 - Fourrage Déposez une bonne couche de crème au beurre sur un biscuit sur deux. Couvrir chaque sablé garni avec le disque restant. Placez les gâteaux au réfrigérateur 15 minutes avant de les glacer. Faire fondre le chocolat et recouvrir chaque gâteau. Décorez la surface en effectuant des zigzag à l'aide de chocolat fondu et décorer le contour de cacahuètes concassées. Répéter l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients. Laissez sécher chaque gâteau russe algérien sur une grille avant de les placer en caissettes.



Conseil du jour

Observez bien vos fruits, lorsqu'ils commencent à devenir translucides, prenez un peu de confiture et faites la couler sur une assiette froide. Si la goutte ne coule pas, et qu'elle résiste un peu si vous posez le doigt dessus (la surface ne ride pas), c'est cuit !!

Le saviez-vous ?



COMMENT PRESERVER SA SANTÉ MENTALE?

- PROFITER DU MOMENT PRÉSENT
- FAIRE DE LA MÉDITATION
- DORMIR SUFFISAMMENT
- FAIRE DE NOUVELLES EXPÉRIENCES
- ÊTRE SOCIABLE



Bon à savoir !

Les raisins secs diffèrent du raisin frais dans le sens où ils sont environ 4 fois plus caloriques (environ 300 kcal, soit 1260 kJ, pour 100 g), et contiennent aussi environ 4 fois plus de minéraux et d'oligo-éléments (potassium), mais aussi de glucides. Ils contiennent bien évidemment beaucoup moins d'eau.



Astuce du jour:

ÉPLUCHER UN OIGNON SANS PLEURER

Éplucher des oignons, ce n'est pas vraiment une opération très triste, mais pourtant, qu'est-ce que ça nous fait pleurer... A moins, bien sûr, d'avoir une astuce infallible pour éviter les crises de larmes. La plus efficace ? Se

mettre un peu d'eau dans la bouche, et éplucher les oignons. Le gaz lacrymogène dégagé par les oignons va se déposer et réagir sur l'eau qui se trouve dans notre bouche, et non celle contenue dans nos yeux. Magique !

CITATION DU JOUR

« Ne charge pas un seul jour des soucis de toute une année, tu n'es pas sûr du jour entier, et tu t'inquiètes de l'année entière . »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél./Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE- ALGER
SAMEDI 23 AOÛT 2025 - PRIX : DIMACHK- PS.AR. NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350 000 DA - DÉPART : 16H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Vers une grosse arrivée

Aujourd'hui, l'hippodrome du Caroubier accueillera le prix Dimachk support au pari quarté et quinté, cette épreuve est ouverte aux coursiers pur sang arabe de 4 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 256 000 DA en gains et places depuis le 15 janvier. Douze concurrents seront comme à l'accoutumée au départ, pour en découdre sur la distance courte et sélective de 1200m où chaque foulée devra être exploitée avec rigueur et intelligence pour espérer figurer à l'arrivée. Ce pari s'annonce comme une épreuve vive et disputée car en parcourant la liste en lice, à part la jument Afefe qui, à mon avis, est engagée seulement pour remplir les stalles de 12 partants afin d'organiser ce pari, par contre le reste des concurrents ont tous un pourcentage de réussite élevé, mais en règle générale, les chevaux qui finissent dans la bonne combinaison se jouent à l'ouverture des stalles et au déboulement car il suffit d'un mauvais départ et la participation dans le bon ticket se trouve compromise. Il faudra donc accorder la primauté aux coursiers rapides et qui ont fait leurs preuves sur des parcours de vitesse mais aussi à ceux qui bénéficient d'une monte de métier qui peut leur éviter ce genre d'embûche propre au parcours et pour cette grande difficulté de décortiquer les cinq premiers de ce pari mutuel urbain, nous vous conseillons d'élargir les jeux et multiplier les martingales car nous avons 11 coursiers rompus à ce genre de parcours de vitesse.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. ISMATALI. Pour ce mâle alezan de 8 ans, je prends en considération sa victoire du 12 juillet dans le même hippodrome, mais cette fois vient de changer encore de partenaire.

2. KIRTA. Ses deux dernières sorties se sont soldées par une 9e place sur 1200m et 12e sur 1400m, à cocher dans une longue en cas de défaillance des coursiers les plus en vue.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
Z. AIT YOUCEF	1	ISMATALI	C. BOUSSAA	57	3	F. SOUILMI
D. SADI	2	KIRTA	AM. BENDJIKIDEL	57	1	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL NASR	3	VIBIORE	CH. CHAABANE	57	9	MH. BENKHALIFA
A. HAMIANE	4	DHATAN (0)	T. ALI OUAR	56	7	S. HAMIANE
Z. AIT YOUCEF	5	GABI EL KHEIR (0)	S. BENYETTOU	56	8	S. HAMIANE
Z. AIT YOUCEF	6	QUIFER DU CROATE	T. LAZREG	56	11	S. HAMIANE
H. METIDJI	7	IGORE	AL. TIAR	55	10	PROPRIÉTAIRE
AH. FEGHOULI	8	ISHRAQ EL MESK	AB. AIDA	55	12	K. FEGHOULI
AC. KOUAOUCI	9	CHAI AA (0)	AB. ATTALLAH	54	6	PROPRIÉTAIRE
L. MOKRANI	10	HEDY (0)	A. YAHIAOUI	54	2	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	11	HADIL EL MESK	AP:Y. CHELLAL	52,5	4	K. FEGHOULI
A. TOUIDJINE	12	AFEFE	A. BOUSSAA	51	5	PROPRIÉTAIRE

3. VIBIORE. Inconstant dans ses productions, ce mâle gris s'est déjà placé sur des parcours similaires à celui du jour, il mérite d'être retenu.

4. DHATAN. Méfiance, il vient d'être classé parmi les premiers des battus, ce pensionnaire de l'écurie A. Hamiane a de grandes chances de venir créer un exploit.

5. GABI EL KHEIR. Il vient de réaliser d'excellentes opérations dans ses deux dernières sorties, il n'aura qu'à répéter cette valeur et sa place ne fera aucun doute à l'arrivée.

6. QUIFER DU CROATE. Victorieux lors de sa dernière sortie sur 1000m, ce coursier de 8 ans, cette fois fera encore un grand exploit car il est confié à un efficace jockey T. Lazreg.

7. IGORE. Pour lui, la monte du jour, l'excellent AL. Tiar qui tient les rênes, mais le contre c'est son absence des compétitions depuis le mois d'avril.

8. ISHRAQ EL MESK. C'est une jument vive et rapide, cette fois encore jouera les premiers rôles à mon avis.

9. CHAI AA. Cette vieille coursière a démontré de belles choses dans des parcours similaires à celui du jour, il faudra la surveiller de près.

10. HEDY. Elle a terminé à deux reprises 8e

après une belle 3e place sur 1000m, elle peut venir cette fois créer la surprise.

11. HADIL EL MESK. Très chouchoutée par son entourage, cette femelle alezan possède de gros moyens physiques pour venir occuper une belle place à l'arrivée.

12. AFEFE. Barrée en théorie.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

11. HADIL EL MESK - 8. ISHRAQ EL MESK - 5. GABI EL KHEIR - 4. DHATAN - 3. VIBIORE

LES CHANCES

9. CHAI AA - 6. QUIFER DU CROATE

Accidents de la route en zones urbaines : 38 morts et 558 blessés en une semaine

Trente-huit (38) personnes ont trouvé la mort et 558 autres ont été blessées dans 412 accidents de la route, survenus en zones urbaines en une semaine (du 12 au 18 août), indique jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Comparativement aux statistiques de la semaine dernière, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+24), de blessés (+67) et de décès (+21), précise la même source. Selon le communiqué de la DGSN, "le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+96%) en raison du non-respect du Code de la route, notamment la distance de sécurité, l'excès de vitesse" ainsi que "la fatigue et le manque de concentration chez le conducteur, outre l'état du véhicule". Dans ce sens, la DGSN a exhorté les usagers de la voie publique de faire montre de prudence et de respect du Code de la route, mettant à leur disposition les numéros vert (1548) et de secours (17) pour tout signalement et ce, 24/24h.

Arrestation des deux suspects impliqués dans le meurtre d'un jeune homme à Hussein Dey

La brigade de police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Hussein Dey (Alger) a arrêté deux (2) individus impliqués dans le meurtre d'un jeune homme à Hussein Dey, a indiqué mercredi un communiqué de ce corps de sécurité. "À la suite d'investigations intensives et approfondies, menées après le meurtre d'un jeune homme à Hussein Dey, la brigade de police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Hussein Dey est parvenue à arrêter les deux suspects impliqués dans cette affaire d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens en un court laps de temps, grâce à la mobilisation de tous les moyens matériels, humains et techniques", lit-on dans le communiqué. Les deux suspects ont été déferés devant le parquet territorialement compétent dans le cadre d'un dossier pénal, selon la même source.

Oran : lancement de la première édition du festival de gastronomie

Les activités de la première édition du festival de la Cuisine ont été lancées ce jeudi au complexe touristique "Les Andalouses" à Oran, dans le but de promouvoir le tourisme gastronomique et de mettre en valeur l'art culinaire algérien. Ce festival, organisé par l'Observatoire national du tourisme et de l'hôtellerie, se distingue par le lancement du concours "Meilleur restaurant de la ville d'Oran", auquel participent 10 restaurants haut de gamme, venus présenter leur expérience, savoir-faire et expertise en cuisine traditionnelle et moderne, a indiqué à l'APS le président de l'observatoire, Amine Mehal. Le concours est supervisé par un jury composé de chefs cuisiniers de renom (master chefs), reconnus à l'échelle nationale et internationale, qui auront pour mission d'évaluer les plats, les services et la qualité globale des établissements en compétition, a-t-il



fait savoir, précisant que les restaurants constituent une destination clé pour les visiteurs, leur permettant de découvrir le patrimoine culinaire local, et représentent donc un élément essentiel du tourisme. Placée sous le haut

patronage du wali d'Oran, Samir Chibani, cette manifestation vise à mettre en lumière le potentiel touristique de la ville d'Oran, considérée comme un pôle touristique majeur, à travers ses restaurants de prestige, ainsi qu'à

faire connaître la cuisine algérienne traditionnelle. Elle ambitionne aussi d'encourager les restaurateurs à développer le tourisme culinaire, considéré comme un produit touristique attractif pour les visiteurs, selon la même source. Dans le cadre de ce festival, qui se poursuit jusqu'au 23 août, un salon de l'artisanat a également été organisé, avec la participation de 20 artisans d'Oran et d'autres wilayas, venus exposer leurs produits artisanaux dans divers domaines traditionnels et artistiques. Le programme de cette première édition comprend aussi des concours culinaires, dédiés aux plats et aux pâtisseries traditionnels et modernes, un défilé de mode mettant en valeur les vêtements traditionnels de différentes régions du pays, un défilé pour enfants, ainsi qu'un atelier de dessin avec la participation de peintres et artistes plasticiens.

Un réseau d'escroquerie sous couvert de marketing en ligne démantelé à Chlef



La Sûreté de wilaya de Chlef a annoncé jeudi avoir démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'escroquerie, qui opérait sous la couverture d'une société étrangère fictive de marketing électronique en réseau. Selon un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, cette affaire fait suite aux plaintes de treize (13) victimes d'une arnaque d'un montant globale de plus de cinq (5) millions de DA. Les escrocs leur promettaient emplois et revenus hebdomadaires considérables, en échange de versements d'argent et du recrutement de nouveaux adhérents via des plateformes en ligne. L'enquête, supervisée par le parquet, a permis l'arrestation de quatre individus, dont deux femmes, âgés de 35 à 65 ans. Du matériel informatique, des téléphones portables, des livres, des prospectus, ainsi que des documents et des photos appartenant aux victimes ont été saisis. Les investigations ont également révélé l'implication de complices originaires de wilayas voisines. Les suspects arrêtés ont été présentés devant la justice pour "constitution d'une association de malfaiteurs en vue d'escroquer le public".

Alger: saisie de plus de 13 quintaux de viandes blanches impropres à la consommation

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Sidi Moussa (Alger) ont procédé à la saisie de plus de 13 quintaux de viandes blanches impropres à la consommation, a indiqué, mercredi, un communiqué des services de la GN. "Dans le cadre des efforts visant à lutter contre la contrebande et le commerce illicite et à protéger la santé

publique, le Groupement territorial de la GN d'Alger a mis en place un plan efficace pour combattre ce phénomène. Ainsi, les éléments de la Brigade territoriale de la GN de Sidi Moussa, section de Baraki, ont intercepté un camion frigorifique chargé d'une quantité de viandes blanches, d'un poids total de 13,5 quintaux d'une valeur de 43 millions de centimes, qui ne

possédait pas de certificat sanitaire des produits d'origine animale, ni d'aucune facturation, outre le non respect des conditions de réfrigération et d'hygiène", précise la même source. Le conducteur du camion qui était "sur le point de transporter ces viandes blanches et de les distribuer aux magasins au niveau des différentes communes de la wilaya d'Alger, a été arrêté et conduit au siège de la brigade, afin de parachever les procédures légales. Après l'examen des viandes blanches saisies par la vétérinaire agréée, il s'est avéré

que la marchandise saisie était impropre à la consommation". Après l'accomplissement des procédures légales, le mis en cause sera présenté devant le procureur de la République près tribunal de Larbâa, conclut le communiqué.

Deux personnes périssent dans un puits à la suite d'un effondrement à M'sila

Deux (2) personnes sont décédées, mercredi soir dans la commune de Bensrou (M'sila), dans un effondrement survenu à l'intérieur d'un puits, indiquent les services de la Protection civile dans un communiqué publié jeudi. Selon cette source, l'effondrement du sol a surpris les deux victimes âgées de 40 et de 50 ans qui effectuaient des travaux dans un puits traditionnel au lieu-dit Beit Benaïssa, dans la commune de Bensrou. Les éléments de l'unité secondaire de protection civile de cette commune, assistés de leurs collègues des unités d'Ain El Melh, de Boussâada et ceux de l'unité principale, se sont déplacés sur les lieux aussitôt l'alerte donnée et ont exhumé les deux corps dans la nuit de mercredi à jeudi, précise-t-on de même source. Les dépouilles des deux victimes ont été déposées à la morgue de l'hôpital Benkhoutha-Douah, tandis que les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident. Le secrétaire général de la wilaya de M'sila, et le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), accompagnés des autorités locales, se sont déplacés sur les lieux pour suivre les opérations de secours.

Secousse tellurique de 3,0 degrés dans la wilaya de Tébessa

Une secousse tellurique de magnitude de 3,0 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, jeudi à 09H02 dans la wilaya de Tébessa, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 32 km au nord-est de Negrine (wilaya de Tébessa), précise la même source.

EXPRESS- HISTORIQUE

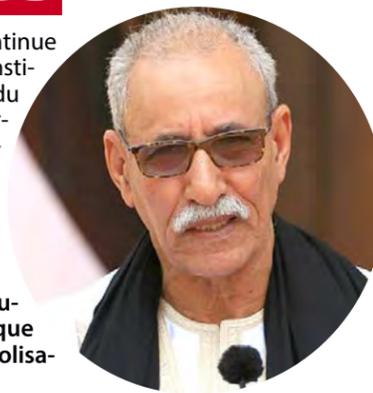
Une par une (10)



AUX POINGS

"L'occupation militaire illégale et continue du Sahara occidental par le Maroc constitue toujours la violation la plus grave du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, qui a conduit à des violations systématiques et flagrantes des droits politiques, économiques, sociaux et culturels du peuple sahraoui"

Brahim Ghali, président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Secrétaire général du Front Polisario,





Dans la journée : Dégagé
Vent : 29 km/h
Humidité : 61 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 24 km/h
Humidité : 74 %

Dohr : 12h51
Assar : 16h33
Maghreb : 19h31
Icha : 20h56

Dimanche 30 safar
1447
Sobh : 04h40
Chourouk : 06h13

FEUX DE FORÊT

L'Algérie met les gros moyens

Mis en service début juin, le dispositif aérien - qui compte 55 appareils en plus de 12 bombardiers d'eau affrétés - de lutte contre les incendies de forêt pour l'été 2025 a démontré toute son efficacité sur le terrain.

Les unités de la Protection civile avec le concours de l'Armée nationale populaire continue à combattre les incendies de forêt à travers plusieurs wilayas du pays. Hier, 17H45, la DGPC a rendu public un communiqué où elle a fait part de la situation de la lutte contre les incendies de forêt, de maquis et de broussailles. Un total de 12 incendies ont été enregistrés dans 6 wilayas. Quatre opérations de lutte étaient en cours, un incendie a été circonscrit et resté sous surveillance et 7 incendies ont été totalement circonscrits. Selon le même bilan, dans la wilaya de Boumerdès, un incendie de maquis s'est déclaré dans le village Doukan situé dans la commune d'Ammal dont l'opération d'extinction était en cours. À Guelma, un incendie de forêt au a été localisé au lieu-dit Mechta Leklala, commune d'Oued Cheham dont l'opération d'extinction était aussi en cours. À Tizi-Ouzou, un feu de forêt est déclaré au lieu-dit Tafoughalt issu de la commune d'Ait Yahia Moussa était en cours d'extinction, tandis qu'un incendie de maquis dans le village d'Ait Toudert, commune d'Ait Toudert, a été complètement circonscrit. Dans la wilaya de Sétif, un incendie de maquis et de broussailles s'est déclaré au lieu-dit Ikri Hammam, commune de Bouandas a été complètement circonscrit. À Borj Bou



PH : DFP

Arreridj, un feu de maquis a été complètement éteint dans la zone dite Cherchara, village d'Ouled Makhlouf dans la commune de Bordj Ghedir. Enfin, la wilaya de Bejaia qui a enregistré le plus de cas, hormis le feu d'Adekar qui reste en cours d'extinction, tous les autres feux ont été circonscrits, selon la DGPC. Notamment, un feu de maquis et de broussailles au lieux-dits Oued Sghir, Tala Guilef et Tizi Lemnae (commune d'Amalou). Des feux ont été également circonscrits à Bouhia dans la commune de Seddouk, à Taourirt relevant de la commune de Tichy.

Par ailleurs, la DGPC a indiqué dans un communiqué précédent, qu'elle a renforcé le dispositif aérien de lutte contre les incendies dans la wilaya de Boumerdès. Les équipes d'intervention de la PC ont été renforcées par le une colonne mobile de lutte contre les feux de forêt de cette

wilaya, notamment par l'avion bombardier d'eau de type Air Tractor AT-802 ainsi que le Beriev Be-200 de l'Armée nationale populaire.

Il convient de rappeler que le dispositif aérien de lutte contre les incendies a été renforcé cette année. Outre les 12 avions mis en service, la DGPC dispose de 6 hélicoptères, de deux avions de reconnaissance, d'hélicoptères et d'avions bombardiers d'eau de grande capacité relevant de l'ANP. Concernant les moyens humains, la DGPC a mobilisé 65 colonnes mobiles composées de 3770 agents et de 650 camions d'intervention.

Farid Guellil

L. Zeggane

AGENT DE SÉCURITÉ QUI A PARTICIPÉ À LA RÉCUPÉRATION DES CORPS DES VICTIMES DE L'ACCIDENT D'OUED EL-HARRACH

Saidal honore Ali Mahmoudi

Suite à l'accident tragique de la chute d'un bus de transport de voyageurs dans Oued El Harrach causant la mort de 18 personnes, le groupe Saidal a salué le courage d'Ali Mahmoudi, agent de sécurité de son site d'El Harrach, pour son aide dans la récupération des corps des victimes, a indiqué un communiqué du groupe. En effet, le Groupe Saidal a organisé une cérémonie de reconnaissance en l'honneur de

M. Ali Mahmoudi, agent de sécurité au site de production du Groupe à El Harrach, qui a fait preuve d'un courage exemplaire lors de l'accident, a précisé la source. Ajoutant, «dans une ambiance empreinte d'émotion, la Présidente Directrice Générale du Groupe Saidal, Mme Benygzer Nabila, a salué le parcours exemplaire de M. Mahmoudi, rappelant son professionnalisme, son sens des responsabilités et surtout son humanité». À

cette occasion, Saidal a remis à M. Mahmoudi une attestation de remerciement et de mérite, symboles de reconnaissance pour son parcours exemplaire et pour ses actes de bravoure qui resteront gravés dans la mémoire collective de l'entreprise. Pour rappel, ce père de 4 enfants, est intervenu volontairement pour porter secours et assistance et aider à retirer les corps des victimes.

L. Z.

NOUVELLE TRAGÉDIE ROUTIÈRE 3 morts et 12 blessés à El-Tarf

Un grave accident de la circulation s'est produit, hier matin, sur l'autoroute Est-Ouest, dans la wilaya d'El-Tarf, au niveau de la localité d'El Hawaychia (commune d'Asfour), causant la mort de trois personnes et fait 12 blessés, selon la Protection civile.

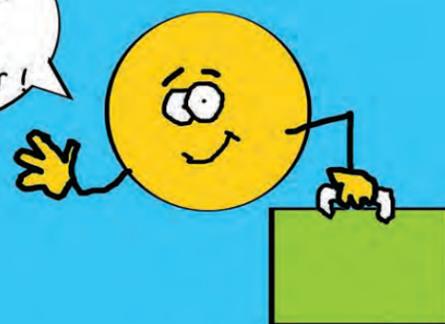
Cet accident tragique est survenu après une collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion. Ce drame routier intervient à peine une semaine après le drame survenu à Oued El-Harrach à Alger le 15 août courant, qui avait déjà endeuillé le pays. La succession de ces tragédies met en lumière la gravité persistante de la situation routière, marquée par l'état dégradé du parc national de bus, l'excès de vitesse et les défaillances de sécurité. Face à ces drames répétés, les appels à un renforcement urgent des contrôles routiers et à une modernisation des moyens de transport se multiplient. Il est aussi essentiel d'intensifier la sensibilisation des chauffeurs de véhicules afin d'encourager le respect strict du code de la route, la limitation de la vitesse, la vigilance permanente au volant, et surtout l'entretien régulier des véhicules.

Sarah O.

SOUS-RIRE

L'été tire à sa fin ...

Ce n'est qu'un au-revoir !



Belkacem

MARCHÉ PÉTROLIER

Le Brent à 67,50 dollars

Les cours du pétrole peinent à se décider, hier, en attente d'un discours crucial dans l'après-midi du président de la Réserve fédérale américaine (Fed). En effet, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, lâchait tout juste 0,25% à 67,50 dollars, tandis que son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, faiblissait à peine de 0,19% à 63,40 dollars. Les investisseurs ont attendu, hier, la prise de parole du président de la Réserve fédérale (Fed) Jerome Powell au colloque de Jackson Hole (Wyoming). Selon un analyste, «son discours influencera le sentiment de risque mondial et sera surveillé de près pour ses implications sur les perspectives de la demande de pétrole».

L. Z.